

SAINT-LAGER-BRESSAC

Bulletin municipal 2023



Édito	03
Infos communales et pratiques ..	04 – 06
État civil	07 – 09
Budgets	10 – 11
Commune	12 – 17
Piscine	18
École.....	19 – 22
APE.....	23
SMCR	24 – 25
ARC.....	26 – 32
Pluviométrie	33
Divertissements	34 – 36
Camping	37
CCAS	38 – 39
Associations	40 – 45
Paroisses	46
Découvertes	47 – 51
Des jeunes talentueux.....	52 – 53
Mémoire.....	54
Hommage	55
Insolite	56
Jeux	57
Annonces.....	58 - 59



L'année se termine avec son lot d'épreuves et de joies.

Nous avons tous été choqués par l'évènement du 13 octobre. L'assassinat du professeur Dominique BERNARD montre combien le fascisme islamiste est présent dans notre pays.

Certains de ceux qui détestent la société occidentale s'en prennent au corps enseignant pour l'affaiblir. L'instruction, le développement intellectuel, l'approche artistique et culturelle, l'émancipation du citoyen sont tout l'opposé de leurs principes religieux restrictifs extrémistes. Nous devons réagir, défendre notre vision progressiste de la société, la France de l'ombre doit reculer devant la France des Lumières.

Rien n'est jamais acquis dans tous les domaines : la vigilance s'impose.

D'après les derniers relevés météo, nous venons de vivre l'année la plus chaude jamais enregistrée. Les périodes de sécheresse deviennent plus longues, les nappes phréatiques sont dangereusement basses. Le changement climatique est là, plus rapide et plus agressif qu'annoncé. Les épisodes cévenols, les tornades, les orages violents sont de plus en plus nombreux, il va falloir vivre avec, s'adapter et prendre des dispositions préventives.

St-Lager-Bressac est bien desservie par le syndicat de distribution d'eau potable ainsi que par le réseau d'irrigation en cours de rénovation, nous participons à la gestion du premier en régie, nous soutenons le second par une démarche de protection des terres agricoles. Cela se traduit dans la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) par la réduction des zones constructibles et la limitation du développement urbain seulement au nord du village, à Brune et dans les hameaux desservis par l'assainissement public.

La construction du bâtiment multi-accueil (centre de loisirs, associations, vestiaire) a débuté. Cet important projet au rayonnement intercommunal permettra de répondre aux attentes des parents en matière de prise en charge des enfants pendant les vacances et d'envisager l'accueil du mercredi. Ce projet a vu le jour grâce aux financements apportés par la Région, l'Etat, le Conseil Départemental.

Le projet MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) avance, les financeurs potentiels sont sollicités, nous travaillons avec les services de l'État sur la compatibilité de l'opération avec le PLU, les dernières mises au point sont en discussion avec les 3 assistantes maternelles partenaires actives du projet.

La fibre très attendue par certains d'entre nous arrive sur les trois communes (St-Lager-Bressac, St-Vincent, St-Bauzile). 2024 sera réservée aux études, les travaux devraient se réaliser en 2025 pour desservir tous les quartiers, toutes les habitations.

La participation financière de la Communauté de communes ARC pour le déploiement de la fibre optique sur les 15 communes membres est de 3 690 000€.

Les employés municipaux assurent le service public local, les membres actifs des nombreuses associations s'engagent pour animer le village, merci à tous !

Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et le meilleur pour 2024.

Alain BERNARD



Mairie de Saint-Lager-Bressac
25, place de l'Eglise
Téléphone : 04 75 65 13 02
Mail mairie@saintlagerbressac.fr
Facebook : Mairie de Saint Lager Bressac
Site internet : www.saintlagerbressac.fr
Horaires : Lundi /jeudi 13h30 - 17h
Mardi/vendredi 13h30 -18h
Mercredi 8h-12h
Permanence du maire sur rendez-vous :
mardi de 14 à 18h

Newsletters

Pour ne rien rater des actualités et évènements sur notre commune et des alentours, vous pouvez transmettre votre adresse mail auprès du secrétariat afin d'être ajouté à la liste de diffusion.

Personnel communal

Secrétariat : Angélique ANDRÉ,
Gwénaëlle BINARD et Victoria SAGNARD

Entretien, garderie et cantine :
Annie PITTON, Marylène VEYRAC

Entretien voirie et bâtiments :
Philippe FENOUIL et Yann ROUBI

Stagiaires



Soën GANGOLPHE, étudiant en 2^e année de Licence de Droit, a effectué un stage du 13 février au 17 février 2023 au secrétariat de mairie.



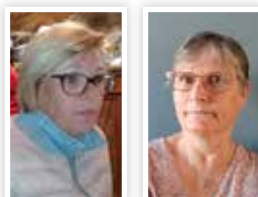
Alicia KUCKWICH PFEIFFER, élève de CAP ATMFC 2^e année au lycée professionnel Notre-Dame à Privas, a effectué un stage du 24 avril au 5 mai 2023 à la cantine et à la garderie de l'école.



Saisonnier

Alexis VIOUGEAS, du 16 août au 3 septembre, a participé à l'entretien des espaces verts

Recrutements en CDD



Delphine PAPIN et **Véronique VERMAUT** sont chargées de l'entretien des locaux scolaires et de la surveillance des enfants lors des temps de garderie et de la pause méridienne.



Gérard RIOU, en contrat Parcours Emplois Compétences depuis le 3 juillet 2023 et pour une durée de 9 mois, a rejoint Philippe et Yann au service technique.

Départ à la retraite Annie LALANNE



a travaillé à la garderie de Saint-Lager-Bressac depuis son ouverture en 2014. Elle a aussi assuré la surveillance des enfants lors de la pause méridienne.

Elle a participé aux ateliers périscolaires où ses talents en activités manuelles et créatives ont fait merveille. Elle a fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} mai 2023. L'équipe municipale et ses collègues lui ont souhaité une bonne et heureuse retraite.



Inscriptions scolaires rentrée 2024-2025

Les inscriptions scolaires se préparent dès à présent. Elles concernent les classes de petite section, les nouveaux arrivants sur la commune et les changements d'école.

Créé il y a plus de trente ans, le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) regroupe en une seule entité pédagogique les écoles publiques des trois communes de Saint-Bauzile, Saint-Lager-Bressac et Saint-Vincent-de-Barrès. Il permet de pérenniser nos trois écoles rurales par la mise en commun des effectifs scolaires et par la stabilisation des postes d'enseignants.

En général, Saint-Vincent-de-Barrès accueille les maternelles, Saint-Bauzile les CP et CE1, Saint-Lager-Bressac les CE2, CM1 et CM2.

Tous les services autour de l'école : garderie, restauration et transport scolaire sont organisés pour faciliter au mieux la vie des familles.

Pour inscrire votre enfant, contactez la mairie : mairie@saintlagerbressac.fr ou **04 75 65 13 02**.

École maternelle St-Vincent-de-Barrès,

☎ 04 75 65 15 60

directrice Stéphanie SCARINGELLA

École élémentaire St-Bauzile,

☎ 04 75 65 92 79

directeur Jean-Michel RAVEL

École élémentaire St-Lager-Bressac,

☎ 04 75 65 93 94

directrice Nathalie DE OLIVEIRA

SITSL (transport scolaire)

sitsl@wanadoo.fr ☎ 04 75 65 95 93

Laeticia CHAGOUNOFF

Assistante maternelle agréée sur la commune

Sophie MARGERIE, Route de la Gare

☎ 04 75 65 37 27

Bibliothèque

Horaires d'ouverture : vendredi 16h30-18h
et dimanche 10h-12H

Salle d'animation

- Tarifs week-end :
St Lagérois 180 €, extérieur 300 €, caution 500 €.
- Tarifs journée semaine :
St Lagérois 100 €, extérieur 150 €, caution 500 €.
- Équipement audiovisuel : Vidéo-projecteur +
écran 40 €, caution 1 000 €.
Ampli + micro 40 €, caution 1 000 €.

Tennis

Du nouveau au tennis.

Abonnement et clé en mairie : du 1^{er} septembre
au 31 août.

Tarif 40 € par an et caution clé 10 €.

SYDEO Service Public de l'Eau Cœur d'Ardèche

2, Route du Barrage 07210 LE POUZIN

☎ 04 75 63 81 29

Maison de santé sur la commune

830 Route des Guingandes

Kinésithérapeute

• BARDON Philippe

☎ 04 75 30 49 89

Orthophoniste

• CAPUANO Laëticia

☎ 04 75 29 80 34

• JAFFRE-FRIESS Aurélie

☎ 06 63 72 16 78

• JANE Clotilde

☎ 06 22 97 77 87

Psychologue

• MAILHÉ Anna-Lisa

☎ 06 33 94 56 67

Psychomotricienne

• VIRET Élodie

☎ 06 95 67 27 60

Aide à domicile

• AAD07 Privas

info@aad07.com

☎ 04 75 20 25 35

• ADMR Eyrieux-Ouveze

St Martin de Valamas

eyrieux.ouveze@fed07.admr.org ☎ 04 75 64 62 88

Portage des repas à domicile

Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron

10, Avenue de la Résistance 07350 CRUAS

restauration@ardecherhonecoiron.fr

☎ 09 70 65 01 80

Office de tourisme Porte du Sud-Ardèche – Cruas :

www.sud-ardeche-tourisme.com

☎ 04 75 49 10 46

Urbanisme : Service Instructeur

instruction-ads@ardecherhonecoiron.fr

☎ 04 75 00 04 11

Pour réaliser vos démarches d'urbanisme, la Commune et la Communauté de communes mettent à votre disposition un service en ligne, sécurisé, gratuit et facilement accessible :

<https://sve-urba.numerian.fr/gnauProd/?Ref=arc#/>

Déchetteries

CRUAS

Du 1/10 au 31/05 : du mardi au samedi 8h30-12h 13h30-17h – fermée le jeudi matin
 Du 1/06 au 30/09 : du mardi au vendredi 7h-14h (fermeture 12h15 à 12h35) - Samedi 8h30-12h 13h-16h30

PRIVAS

Du lundi au vendredi 9h-11h45 13h45-17h – Samedi 9h-12h 13h45-17h – Fermée le mercredi matin

Cartes nationales d'identité et passeports

Depuis juillet dernier les mairies de Chomérac et du Pouzin sont dotées d'une station d'enregistrement des demandes de cartes nationales d'identité et de passeports. Les agents formés pourront vous aider à constituer votre dossier ou recevoir la pré-demande effectuée en ligne sur le site dédié

service-public.fr



Attention : la prise de rendez-vous est obligatoire.

Inscription sur la liste électorale

Vous pouvez effectuer cette démarche tout au long de l'année sur le site :

www.service-public.fr rubrique Papiers-Citoyenneté >Élection, ou contacter la mairie

Votre radiation sur la liste de votre ancienne commune se fera automatiquement. Toutefois, pour pouvoir voter lors des prochaines élections, il vous faudra déposer votre demande au plus tard le 6^e vendredi précédent le scrutin en vous inscrivant sur la liste électorale de la commune.



DU NOUVEAU DANS BRUNE :

Mercredi 15 novembre, a eu lieu l'installation d'un nouvel abri bus, en direction du Pouzin.



Naissances

Méline KAUFHOLTZ le 1^{er} décembre 2022,
fille de Laetitia POINTET et de Samuel KAUFHOLTZ.



Méline

Ava et Téa KHOULALY ROUYEYROL le 17 avril 2023,
filles de Célia ROUYEYROL et de Abdelaziz KHOULALY.



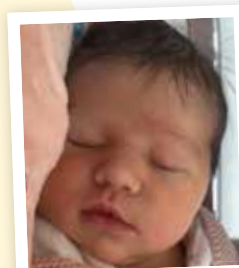
Ava et Téa

Lisy CUVELIER le 8 juin 2023,
fille de Noémie AMBLARD et de Kévin CUVELIER.

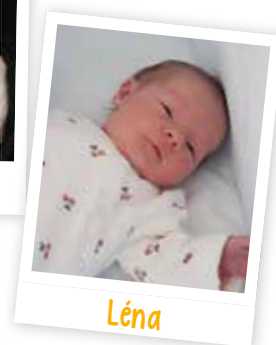


Lisy

Léna MARNAS GERBERT le 6 octobre 2023,
fille de Mirella MARNAS et Cédric GERBERT.



Jade



Léna

Jade CHAMBON le 7 novembre 2023,
fille de Marie-Solène MAGNET et Loïc CHAMBON

Ethan RIOU le 14 novembre 2023,
fils de Clémence MELINE et Guillaume RIOU



Ethan

Souvenir

Abby-Gaëlle, Eglantine, Calliopé, Lou CHAMBE
le 11 mai 2022, née sans vie,
fille de Sophie OMANI et de Jordan CHAMBE



Baptême Civil

Maëlo DEBICKI, le 28 mai.



Maëlo

Mariages

Gabrielle PELLETIER et Joseph BERDIEL, le 17 juin.

Lorie PELLEGRIN et Yann LHERMITEAU, le 8 juillet.

Edith OLLIER et Pascal FERRAND, le 22 juillet.

Diane GUENOUN et Quentin DUPOUEY, le 15 août.

Laurence PLATARET et Medhi RAPHANEAU, le 15 août.



Gabrielle PELLETIER
et Joseph BERDIEL



Lorie PELLEGRIN
et Yann LHERMITEAU



Edith OLLIER
et Pascal FERRAND



Diane GUENOUN
et Quentin DUPOUEY



Laurence PLATARET
et Medhi RAPHANEAU

Pacs



Orelyne AÉRA et Jody PERDRIOLAT
le 20 décembre 2022



Maéva UMANO et Thomas EVESQUE
le 04 mars 2023



Marjory CHAZOTTE
et Geoffrey CHAUSSINAND
le 30 octobre 2023



Chloé VINSON et Kévin GARIN
le 06 octobre 2023

Décès

Denise FAURE le 11 janvier.

Bernard HAOND le 20 février.

Nicole ROUBI le 12 avril.

Lili SAISON le 21 avril.

Francis COULET le 4 mai.

Austin FROMENTOUX
le 26 novembre.

Lili et Austin, 16 ans,
sont partis au printemps
de leur vie.

Ils laissent leurs parents,
leurs proches, dans
une peine immense.
A leurs familles nous
présentons toute notre
compassion.

HOMMAGE À NOTRE COLLÈGUE

Bernard HAOND

nous a quitté subitement
à l'âge de 62 ans. Son décès
a suscité une vive émotion au-
près de sa famille ainsi que de ses
collègues du conseil municipal où il
était élu depuis 2001.

Au cours de ses 4 mandats municipaux,
dont 2 comme qu'adjoint, il avait été
en charge de la voirie, des bâtiments, de
l'urbanisme. Il avait participé également aux
finances, à l'organisation du personnel technique,
aux appels d'offres, aux affaires agricoles et à plusieurs
commissions locales. Dès le début de son premier mandat, il s'était engagé pour
l'adhésion de St-Lager-Bressac à la Communauté de communes Barrès-Coiron
(aujourd'hui Ardèche-Rhône-Coiron). Lors de son deuxième mandat, il avait œuvré pour
la reconstruction d'une partie de l'école et de la cantine, détruites par un incendie. Ce fut
un chantier de longue haleine où il a consacré beaucoup de temps et de compétences.
Sur les mandats suivants, la voirie était son domaine réservé, sur lequel il y a toujours à
faire. Il a assuré cela avec rigueur et diplomatie car il faut à la fois respecter les règles
et trouver un terrain d'entente. Il était animé par un esprit républicain. Ses prises de
positions allaient dans le sens de l'intérêt collectif de la commune et des administrés.
Il était un défenseur de la ruralité et du développement raisonné pour le village. Il
participait à la construction du budget avec rigueur pour répondre aux besoins de
la commune.

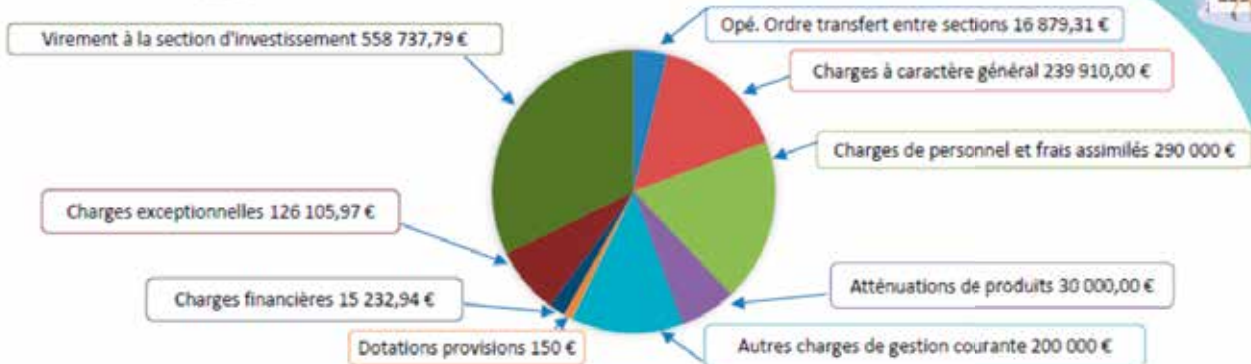
Le Maire, Alain BERNARD, et le conseil municipal saluent son engagement.





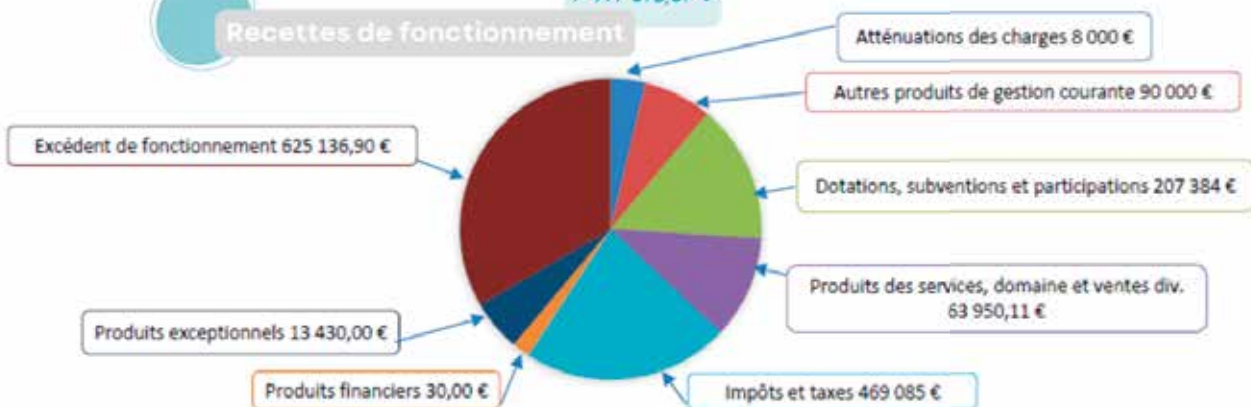
Dépenses de fonctionnement

1 477 016,01 €



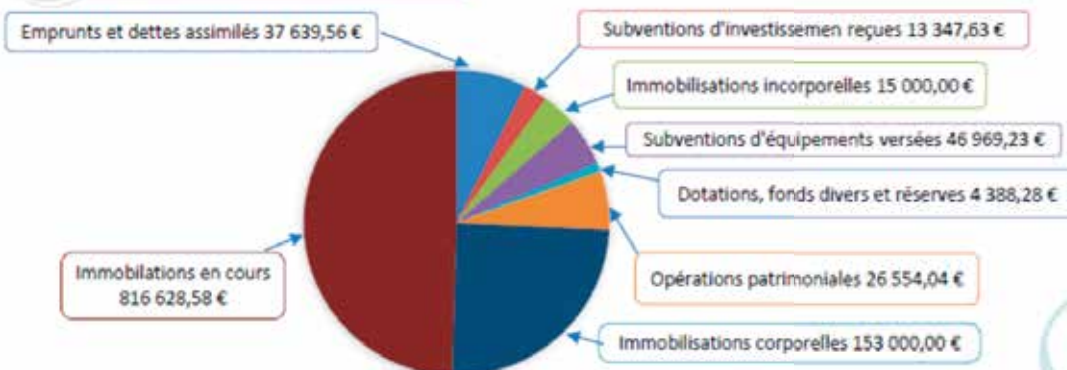
Recettes de fonctionnement

1 477 016,01 €



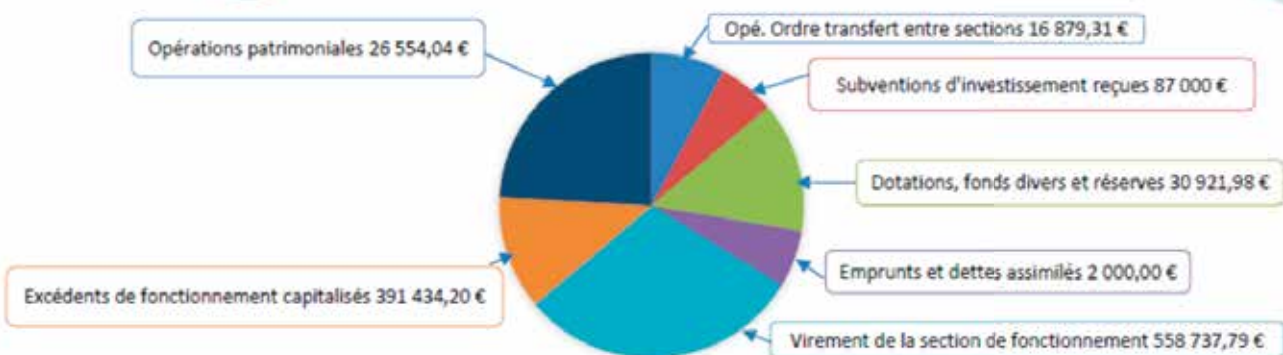
Dépenses d'investissement

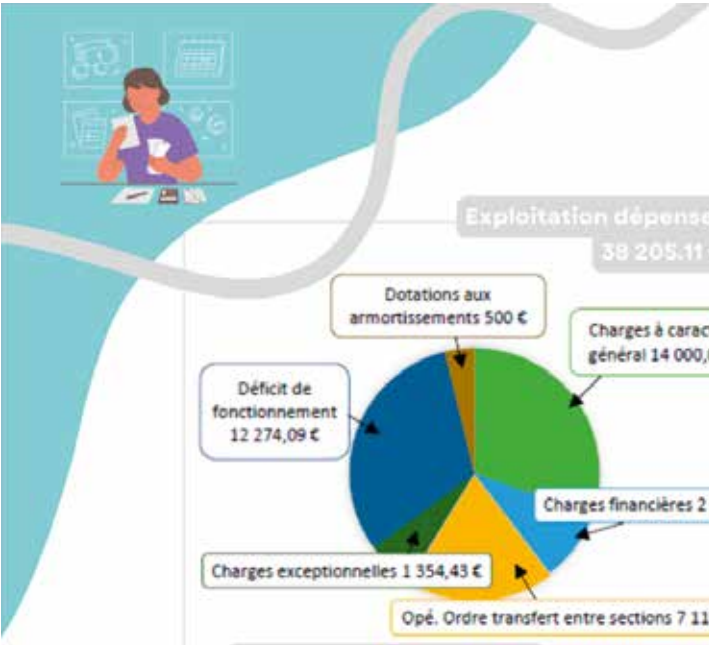
1 113 527,32 €



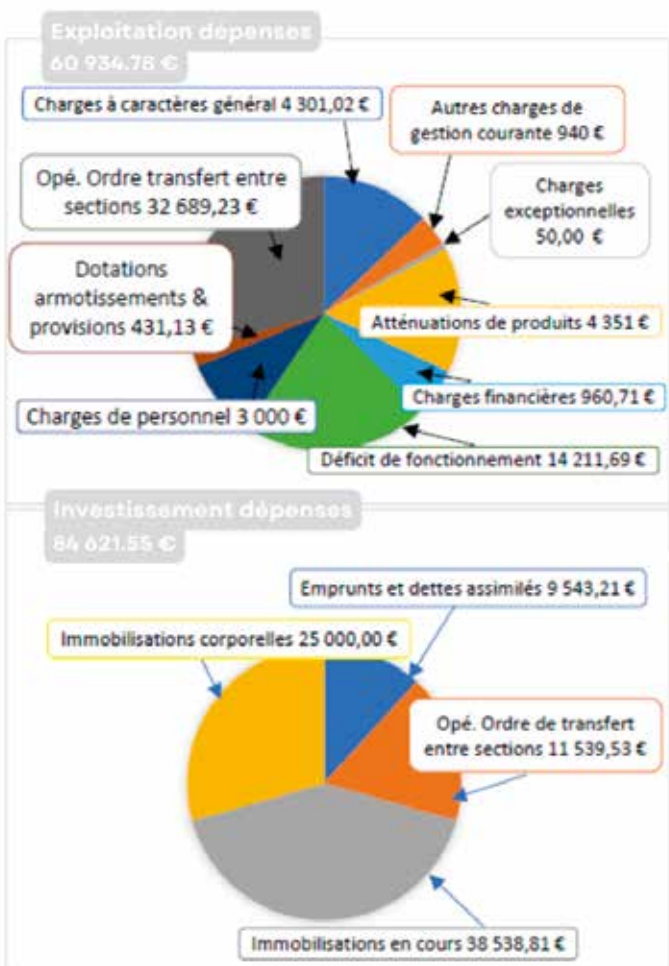
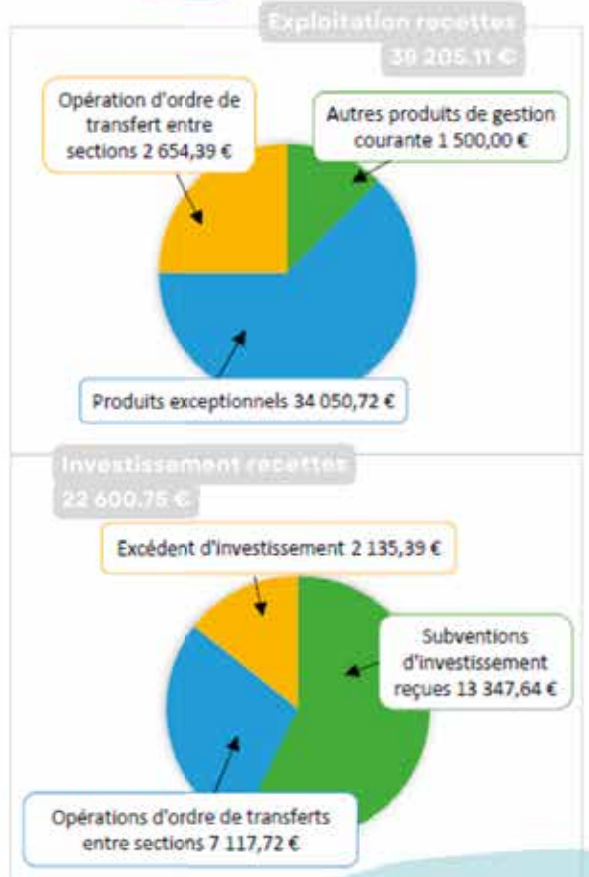
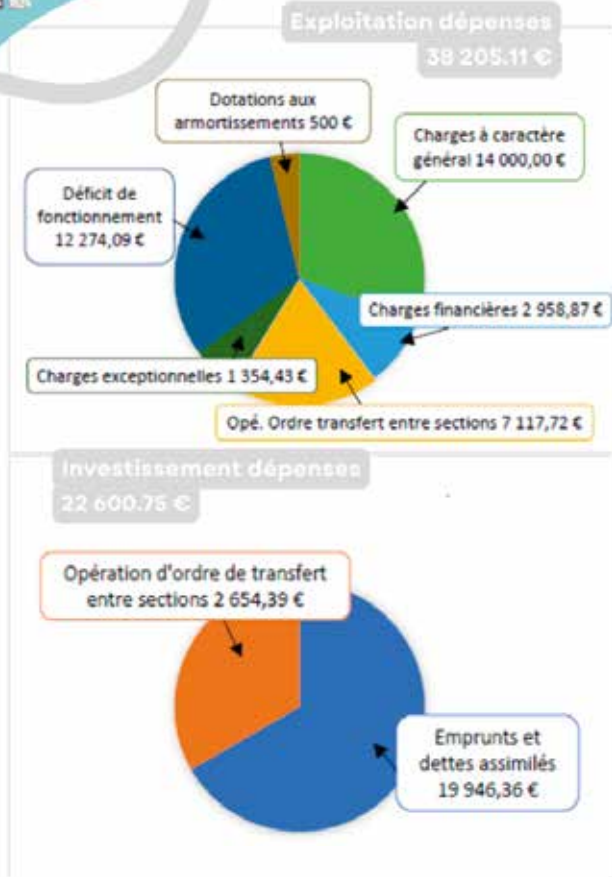
Recettes d'investissement

1 113 527,32 €

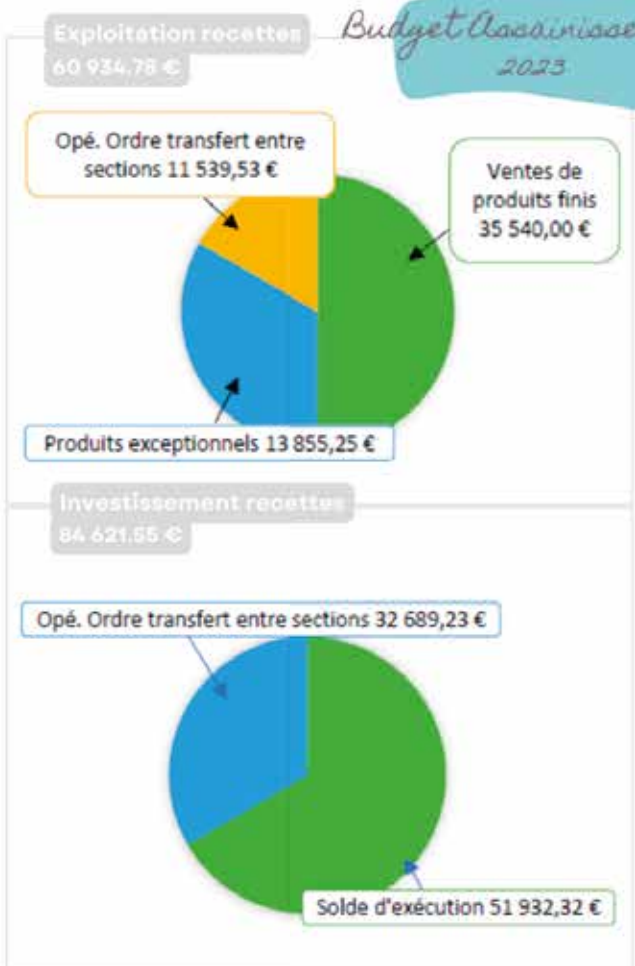




Budget Chauffage 2023



Budget Assainissement 2023



LA RÉGION SOUTIENT NOTRE COMMUNE

LE 18 OCTOBRE, LA MAIRIE DE ST LAGER BRESSAC A ACCUEILLI :

Mr Philippe MEUNIER, 6^e vice-président de la Région AURA délégué à l'aménagement du territoire, aux relations internationales, à la chasse, à la pêche, au bois, à la forêt, aux associations patriotiques et aux anciens combattants,

Mr Olivier AMRANE, président du Conseil Départemental et Conseiller régional délégué à la ruralité,

Mme Isabelle MASSEBEUF, Conseillère régionale déléguée à l'aménagement numérique du territoire,

Mr Yves BOYER, Président de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron (ARC), ainsi que les maires et représentants des communes du territoire ARC.

Mr Alain BERNARD, notre Maire, a fait une présentation de la commune très ancrée dans la ruralité et des différents projets portés par la municipalité. Yves BOYER a fait état des projets portés par ARC et ceux de la commune de Baix.

Mr Philippe MEUNIER a présenté les différents dispositifs d'accompagnement à disposition des communes dans le cadre du financement des investissements :

LE CONTRAT RÉGION

pour accompagner avec une vision pluriannuelle les projets des collectivités qui souhaitent développer leur attractivité, répondre aux besoins des populations, en soutenant les projets ayant un rayonnement au-delà du périmètre communal. Ce Contrat Région contribue activement au soutien de l'économie régionale en incitant et en favorisant la réalisation de chantiers d'investissement portés par les collectivités territoriales faisant appel aux entreprises locales. Le montant de l'investissement doit être au minimum de 100 000€, le taux de subvention maximum est de 40 % avec un minimum de 40 000€. Ces aides sont programmées jusqu'en 2026.



LE BONUS RURALITÉ

ils s'adresse à l'ensemble des communes de moins de 2000 habitants. Il est réservé aux projets d'investissements relevant des domaines d'intervention de l'aménagement du territoire d'un montant de 7 000€ à 250 000€. Le taux de subvention maximum est de 40 % avec un minimum de 2 500€ et un maximum de 100 000€.

LE CONTRAT RÉGION VILLE

il concerne les communes entre 2 000 habitants et 20 000 habitants.

LE CONTRAT RÉGION MÉTROPOLIS VILLE

il concerne les communes de moins de 30 000 habitants.

Le montant alloué aux communes du territoire ARC s'élève à 1 178 000€ répartis comme suit :

210 000€ pour le projet de centre multi-accueil à St-Lager-Bressac (investissement 1 000 000€)

542 000€ pour le projet de groupe scolaire à Meysse (investissement 2 700 000€)

426 000€ pour le projet de centre aquatique à Cruas (investissement 7 000 000€)

Les contrats correspondants à ces engagements ont été signés par la Région et les Maires qui se réjouissent de ce soutien important.

Les échanges se sont poursuivis autour du verre de l'amitié.

PRÉVENTION

La commune se dote d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

La protection des personnes et des biens relève de la compétence de l'Etat et des services de secours, en lien direct avec la mairie.

Le **PCS** est un plan qui contribue, à l'échelle communale, à la prévention des risques et à la gestion des crises qui pourraient y être associées

Lors des situations de crises, le PCS organise, sous l'autorité du maire, la gestion des événements et la réponse à destination de la population. Il prévoit en particulier :

- le regroupement de l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population.
- les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes (au regard des risques connus).
- l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité.
- le recensement des moyens techniques et humains disponibles.
- la définition de la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

Le Conseil Municipal lors de sa séance du 24/10/2023 a validé le PCS élaboré avec l'appui du cabinet CYPRES, afin d'organiser et d'anticiper les conséquences de crises ou événements majeurs.

EN COMPLÉMENT, LE DICRIM (DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS) A ÉTÉ ÉLABORÉ

pour présenter les risques majeurs identifiés sur la commune. Ces risques majeurs sont des événements de grandes ampleurs et susceptibles de porter atteinte à la sécurité de la population.

L'objectif est de permettre à chaque citoyen de mieux connaître son environnement, de mieux réagir face à une catastrophe et d'avoir les bons réflexes.

CE DOCUMENT SERA DISPONIBLE EN MAIRIE ET CONSULTABLE SUR LE SITE INTERNET DE LA MAIRIE


<https://saintlagerbressac.fr/>
dans la rubrique vie municipale

Votre commune s'organise.
Et vous ?













DOCUMENT

d'INFORMATION

COMMUNAL

sur les RISQUES MAJEURS

édition 2023

DICRIM de Saint-Lager-Bressac




VISITE DE MADAME ISABELLE ARRIGHI

secrétaire générale de la préfecture de l'Ardèche

Une rencontre riche, des échanges directs en phase avec les préoccupations actuelles.

Ce fut une visite particulièrement appréciée par le Maire, Alain BERNARD, et les membres du conseil municipal. Une occasion, pour des administrations souvent éloignées et peu enclines à se côtoyer, de se rencontrer.

En effet, Mme Isabelle ARRIGHI, secrétaire générale de la préfecture, a souhaité rendre visite aux élus de Saint-Lager-Bressac le 23 mai afin de faire le point sur les différents projets en cours et les réalisations dans notre commune rurale qui, tout en préservant farouchement sa vocation agricole, en sanctuarisant ses terres de culture, n'en est pas moins soucieuse d'offrir des services aptes à faciliter la vie de ses habitants en milieu rural.

DES SERVICES INDISPENSABLES EN MILIEU RURAL

A été ainsi évoqué la création d'un bâtiment multi-accueil destiné en particulier à l'accueil des enfants du centre aéré, le projet de maison d'assistantes maternelles pour l'accueil des très jeunes enfants. En effet, la disparition progressive des assistantes maternelles qui accueillaient les enfants en bas âge à domicile rend cette structure indispensable en milieu rural.

Madame la secrétaire a également souhaité visiter l'école qui semble l'avoir impressionnée dès son arrivée par ses dimensions et son intégration au village, son réfectoire lumineux ouvert sur le beau paysage des Grads.

L'intérêt de la visite fut son caractère multiforme qui a pu mettre en relief tous les aspects et les problématiques auxquelles est confrontée la commune : l'accès aux services indispensables en milieu rural, mais aussi sa vocation agricole qui voit se côtoyer différentes formes d'agriculture et de commercialisation. Mme la secrétaire générale a pu ainsi visiter l'installation d'élevage de poulets répondant à la norme label rouge de Joseph BERDIEL, jeune agriculteur de 25 ans titulaire d'un baccalauréat agricole. Ce label impose la nécessité d'un libre parcours pour une durée d'élevage minimum de 81 jours afin de répondre au cahier des charges. Les poussins arrivent dans l'exploitation à l'âge d'un jour et à la fin de leur croissance, ils sont transportés dans la Drôme toute proche pour être conditionnés et commercialisés. Le bâtiment, en grande partie automatisé pour le nourrissage, permet ainsi à Joseph BERDIEL de diversifier ses activités par la culture de semences et de diverses céréales.



EXPLOITATION JOSEPH BERDIEL

QUAND L'AGRICULTURE EST AUSSI UNE QUESTION D'ÉTHIQUE

Cependant, la vocation rurale permet le fleurissement d'autres modes de production agricole et de commercialisation. Ainsi, la visite s'est poursuivie au rond-point de la Neuve, au chalet d'un groupe de jeunes agriculteurs qui, depuis désormais trois ans, commercialisent leurs produits en complément des marchés qu'ils fréquentent : ce sont des productions locales très diversifiées, pour la plupart bio, qui vont des légumes de saison aux fromages de chèvres ou de brebis, aux yaourts et desserts lactés, en passant par l'huile d'olive de Baix, l'huile de tournesol de St-Lager-Bressac et une variété toujours plus importante de conserves et de légumes, de farines, sans oublier les



CHALET DES PRODUCTEURS

volailles de Flaviac. Il s'agit d'un circuit très court qui s'est créé une clientèle locale, soucieuse de soutenir les agriculteurs et de profiter de produits de qualité à des prix raisonnables. « C'est une question d'éthique » précise Joris, éleveur de chèvres qui se définit « paysan ». Avec sa compagne Myrtille et sept autres producteurs locaux, ils assurent tour à tour tous les vendredis après-midi la vente des produits.

L'échange avec Madame la secrétaire fut particulièrement apte à relier leurs pratiques à toutes les préoccupations qui agitent actuellement le débat public.

LOUP Y ES-TU ?

La discussion a par ailleurs permis de mettre en lumière les inquiétudes et les difficultés de nos jeunes producteurs. La présence suspectée ou avérée dans les départements voisins du loup commence à soulever une certaine préoccupation chez les éleveurs qui se sentent démunis face à une telle menace.

QUAND L'ÉLEVAGE PEUT ÊTRE UNE SOLUTION AU RÉCHAUFFEMENT ET AU RISQUE DE PÉNURIE D'EAU

De plus, au-delà de la production, Joris revendique un rôle social qui, par le maintien de l'activité pastorale, permet de répondre aux inquiétudes actuelles concernant le changement climatique. Entretenir les sous-bois permet de lutter contre les risques d'incendies et la raréfaction toujours plus préoccupante des ressources en eau. Madame la secrétaire a d'ailleurs rappelé, à plusieurs reprises durant sa visite, qu'il s'agit d'un des axes majeurs de l'action de l'administration préfectorale, qui dans l'intérêt commun n'hésitera pas à prendre des arrêtés encadrant son usage par les particuliers et par les communes si le besoin s'en fait sentir. A ce titre, Myrtille regrette que l'accès à certains terrains en friche ou à l'abandon pour pâturer ne soit pas possible, alors qu'au titre de la législation existante, l'Etat pourrait jouer son rôle en imposant aux propriétaires d'assurer leur entretien. L'autorisation de pâture aurait tous les avantages : elle élargirait les possibilités de rotation des troupeaux, assurerait gratuitement l'entretien des terrains et lutterait efficacement contre les risques d'incendies !

Madame la secrétaire, en guise de conclusion de cette visite, ne manqua pas, avant de prendre congé, de louer la réussite de l'initiative originale de ce groupe de jeunes agriculteurs.

LES TRAVAUX du bâtiment multi-accueil ont commencé

Ce projet d'envergure, permettra d'offrir des locaux plus grands aux enfants qui fréquentent le centre aéré hébergé actuellement à l'école.



Ce projet d'envergure, permettra d'offrir des locaux plus grands aux enfants qui fréquentent le centre aéré hébergé actuellement à l'école. L'accueil de ces enfants est en effet lié aux surfaces réglementaires et les locaux de l'école disponibles ne suffisent pas à faire face à toutes les demandes des familles. Ils sont de plus éloignés de l'espace de loisirs de la Rune du loup qui bénéficie de la piscine, du terrain de bosses, du terrain de foot et d'un accès direct à la voie douce. Dans ce projet sont prévus des vestiaires pour le terrain de foot attenant. Cet espace pourra être mis à disposition des associations du village.

Les travaux ont débuté par le détournement des réseaux de téléphone, d'eau et d'électricité qui traversaient le site.

L'occasion a été saisie, grâce à la terre disponible, de buser un petit fossé qui faisait double emploi du côté ouest du terrain de foot, facilitant ainsi l'entretien. L'espace créé offrira la possibilité de se croiser facilement en voiture sur cette portion de route et pourra être utilisé comme parking lors des manifestations culturelles ou récréatives toujours plus nombreuses sur ce site.

Nous en sommes actuellement à la phase de la création des fondations : elles reposeront sur des piles en béton enfoncées à environ trois mètres de profondeur.



L'empierrement visible sur l'une des images correspond à l'emplacement de la cour autour de laquelle sera construit le bâtiment.



Le terrassement qui a suivi, a mobilisé par son importance, d'imposantes machines.

BRIGADES VERTES

Cette association est intervenue en février et en juin pour un total de 6 jours. Cette opération a deux objectifs : faire travailler une association d'insertion et apporter un soutien aux agents techniques pour des travaux de débroussaillage et nettoyage de grande ampleur. C'est une décision du conseil municipal.



INAUGURATION DE LA SALLE DE LA PLAINE

Après une série de travaux, réalisés en 2022 pour transformer l'ancienne écurie située au rez-de-chaussée du bâtiment dévolu par la commune au quartier La Plaine, cette salle est enfin opérationnelle. Elle a été inaugurée en mars. Elle est destinée aux associations et aux réunions, en complément des salles existantes au village, déjà régulièrement utilisées.



TRAVAUX AU CAMPING

Dans le cadre de la reprise du camping par le nouveau délégataire des travaux de rénovations ont été réalisés par la commune : élagage en bordure de rivière, construction d'un muret avec grillage à l'entrée du camping par Philippe FENOUIL, mise aux normes des installations électriques du bâtiment et des emplacements réalisée par l'entreprise Antoine LEFEBVRE du Pouzin.



LA PISCINE MUNICIPALE

Elle fait l'objet d'une attention toute particulière. Elle a ouvert au début des années 80. Le travail pour la remise en route commence dès le mois de mai.

Phillipe FENOUIL et Yann ROUBI, les agents techniques, vident et nettoient les 2 bassins et la pataugeoire, désherbent les plages et entretiennent l'espace vert. Ensuite, ils vérifient et remettent en route le système de pompage et de chlorage. Cette année, 5 vannes ont été remplacées.

Les margelles et les joints du moyen et grand bassin ont été refaits. Cet été, Gérard RIOU est venu aider Philippe pour le bon déroulement de la saison, côté technique. Ils travaillent également en collaboration avec les maîtres-nageurs pour la bonne qualité de l'eau. Pour la préserver, il est obligatoire d'en ajouter chaque jour une quantité en rapport avec le nombre de baigneurs.

Chaque année, en juin, les enfants de l'école du village peuvent bénéficier de l'accès à la piscine avec leurs enseignantes grâce à la présence d'un maître-nageur. Cette année, l'école de St Bazule est aussi venue. En été, les vacanciers du camping peuvent entrer avec une carte spécifique et des centres aérés fréquentent aussi régulièrement les lieux.

La commune est très attachée à sa piscine, à une époque où d'autres y renoncent. Un entretien régulier a permis de la maintenir en bon état. C'est une opportunité de détente agréable et familiale pour le village et les environs. La fréquentation est très liée à la météo, mais par les belles journées, il peut y avoir près de 200 entrées.

En été, 3 maîtres-nageurs sont présents à tour de rôle : Francis LEMOINE, Emmanuelle PELLETIER et Maëva EMERY cette année.

Trois jeunes du village y travaillent pour tenir le snack, qui offre petite restauration et boissons fraîches : Gloria SOUCHE, Julian ROSE et Benjamin REVOL cette année.

Angélique ANDRE, régisseuse et secrétaire de mairie, se consacre tout particulièrement en été à la gestion de cet établissement et de son personnel.



Grande tradition de la piscine, une soirée nocturne est organisée en juillet et une autre en août. Les bassins sont alors ouverts de 19h à 22h, sur réservation pour un petit repas champêtre concocté par les élus de la commission piscine.

GLORIA, MAËVA, GÉRARD, BENJAMIN, FRANCIS ET PIERRE



Ouverture

juillet-août : 11h à 19h

04 75 65 95 26

Tarifs 2023 : entrée enfant
(à partir de 3 ans) 2€,
entrée adulte
(à partir de 12 ans) 3€

Interdits sur les plages !

Chaussures, sandales ou tongs.

Interdits dans les bassins !

Shorts, caleçons, bermudas, robes et pantalons de bains

Obligation pour les enfants de moins de 10 ans d'être accompagnés d'un adulte dans et hors de l'eau !

2023 a été la dernière saison de Francis LEMOINE, notre maître-nageur depuis 9 ans. Il a beaucoup apporté à toute l'équipe de par ses compétences et sa gentillesse. Il vogue vers de nouveaux horizons cinématographiques ... puisqu'il va tourner un film. Nous lui souhaitons beaucoup de réussite.

La mairie recherche son remplacement : pour postuler, envoyez CV + lettre de motivation + attestation diplôme par mail à mairie@saintlagerbressac.fr

L'ÉCOLE DU VILLAGE

quelques activités de l'année...



UNE COLOMBE POUR LA PAIX

LE CARNAVAL

Les élèves de l'école se sont déguisés et sont allés jusqu'à l'école de Saint Vincent de Barres à pied. Après un pique-nique, ils ont défilé jusqu'au sommet du village avec leurs camarades du R.P.I.



RENCONTRE AVEC

UN AUTEUR
FABIEN ARCAUNE PRENEUSE DE SON
CLAIRE LAUZONUNE METTEUSE EN SCÈNE
MAIA JARVILLE



Dans le cadre d'un projet initié par la *Communauté de communes*, nous avons travaillé à partir du livre
 « SPAGHETTIS ROUGE À LÈVRES »
 de Fabien ARCA.

Avec **Maia JARVILLE** (metteuse en scène) et **Claire LAUZON** (preneuse de son), les élèves ont mis en voix le texte et ont utilisé la mise en page de celui-ci pour créer des mouvements. Ils ont également rencontré l'auteur et présenté leur création à l'école de Baix qui faisait également partie du projet.

« Plumeau souffre car sa maman, océanographe, est partie loin pour longtemps. Elle lui manque tellement qu'il en a perdu l'appétit.

Pour lui redonner le goût de vivre, son père l'emmène au bord de la mer. Sur la plage il invente un remède : « écrire sur le sable les mots que tu as sur le cœur et regarder les vagues qui viennent les emporter. » (...)

Un monologue sensible, résolument optimiste, en forme de calligrammes, qui rend hommage aux inventeurs d'histoires, à l'écriture, à la parole partagée.

Ludique et touchant. »

Fanny Carel,
La Revue de Livres pour Enfants, n°324, avril 2022



FÊTE DES ÉCOLES

« Touche pas ma planète ! »

Le thème de tous les travaux des trois écoles était la préservation de la nature. La chanson de Ridan a été interprétée par les enfants lors du spectacle de la fête des écoles. Cela a également donné lieu à la création d'un livret, illustré par Fabienne Brandt avec les enfants de notre école.



*« Je veux des animaux des plantes et des fleurs
Des hommes qui savent encore se parler de bonheur
Je veux le beau sourire dans les yeux des enfants
La vie comme un grand cerf-volant »*

*« Touche pas ma planète
Vous qui osez faire de la Terre un désert
Vous qui osez faire une poubelle de la mer
On vous laissera pas faire »*

(Extraits chanson par Ridan)



Remise calculatrices aux élèves de CM2 - lundi 26 juin 2023

La municipalité de St-Lager-Bressac offre chaque année une calculatrice et une clé USB aux élèves de CM2 qui habitent sur la commune et fréquentent l'école du village . Ce cadeau leur sera bien utile lorsque ils seront en 6° à la rentrée.

Sept enfants en ont bénéficié cette année :

Eléna LABRUÈRE, Inaya CHAMBE, Isaline WEBER, Anna AUBAILLY, Éléna VAN HONACKER, Tony GILLET et Eyden LOPES.

Ils ont déjà eu l'occasion de visiter leur collège à Privas.

C'est Sylvain ASCARI, adjoint en charge des affaires scolaires, qui a félicité les élèves pour leur passage en 6° et leur a remis les présents, en leur souhaitant de bonnes vacances.



De gauche à droite:
Inaya, Élène L., Isaline, Élène V et Anna



Pique-Nique dans la cour - Jeudi 6 juillet 2023

Ça sent les vacances...

Marylène, Annie et Véronique préparent aux élèves le pique-nique dans la cour, à l'ombre des arbres.



L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



est une association constituée de parents d'élèves bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour organiser des manifestations qui permettent de financer les différentes activités scolaires.

IL Y A DEUX GRANDS TYPES DE MANIFESTATIONS

- Celles permettant uniquement de rapporter de l'argent (concours pétanque, belote, buvette...)
- Celles permettant aux enfants des écoles de se divertir (carnaval, journée familiale...)

Tout le monde peut se rendre aux réunions de l'APE et aider lors des différents évènements, sans pour autant être membre de l'association, ni être obligé de participer aux manifestations.

Cette année encore, l'Association des Parents d'Elèves a proposé plusieurs activités.

LE CARNAVAL

Vendredi 7 avril, les enfants de Saint-Lager-Bressac ont rejoint à pied les enfants des autres écoles à St-Vincent. Ils ont défilé au village, puis le Carmantran a été brûlé. Un spectacle « Pépé Coumba et sa charrette musicale » a été offert à tous les enfants ainsi que le goûter.

LA CHASSE AUX ŒUFS

Dimanche 9 avril, les enfants étaient attendus au village de St-Vincent pour participer à la recherche des œufs.

JOURNÉE FAMILIALE

Samedi 3 juin, l'association a proposé une sortie au parc Mad Maze à Larnas. Un moment privilégié avec les enfants pour tisser un lien entre les familles du RPI. La journée a été idéale pour passer un bon moment en famille.

CONCOURS DE PÉTANQUE

Samedi 10 juin, camping de St-Vincent, ce fût une belle journée pour cette première édition.

FÊTE DES ÉCOLES

Samedi 24 juin à St-Bauzile, le spectacle des enfants a eu lieu le matin, puis une restauration sur place était proposée et la kermesse avec le tirage de la tombola a été réalisée l'après-midi.

PARTICIPATION AU MARCHÉ NOCTURNE

Le 12 juillet avec la gestion de la buvette.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Cette année, l'assemblée générale s'est tenue **le 29 septembre**. Le bilan financier a été présenté et le bureau renouvelé.

HALLOWEEN

Dimanche 29 octobre, à St-Vincent, concours de la plus horrible citrouille et distribution de bonbons.

CONCOURS DE BELOTE

Dimanche 12 novembre, à St-Lager-Bressac.



Pour continuer dans cette direction, vous pouvez nous rejoindre, toute aide est utile.

Contacts : ape07.rpi@gmail.com

Co-présidentes : Victoria BERTRAND 06 50 54 18 80 / Mendy MARCELO 06 33 14 85 00

Facebook : APE RPI

Le SMCR, qu'est ce que c'est ?

Depuis le 1er janvier 2021, un nouvel acteur intervient pour gérer les rivières du territoire : le Syndicat Mixte du Coiron au Rhône. Il est issu de la fusion du Syndicat de l'Escoutay et du Syndicat de la Payre et englobe également le Lavezon. C'est une collectivité territoriale, comme les communes et communautés de communes.

Le SMCR est compétent dans la gestion des milieux aquatiques. L'objectif est de gérer les rivières de manière globale et équilibrée, dans le respect de l'intérêt général.



Milieux Naturels

Redonner de la place à la rivière et restaurer les habitats dégradés tout en maintenant les usages actuels

Végétation du lit et des berges

Favoriser une forêt rivulaire adaptée, équilibrée et diversifiée (360 kilomètres-linéaires de berges)

Quantité d'eau

Viser une quantité d'eau suffisante pour la biodiversité des rivières

Continuité écologique

Permettre la libre circulation des espèces et le transit des sédiments (13 obstacles à aménager)

Espèces invasives

Réguler les espèces exotiques envahissantes (3 100 pieds d'arbre à papillons à traiter)

Animation territoriale

Faire connaître la rivière, conseiller les communes et les riverains (1 320 propriétaires)

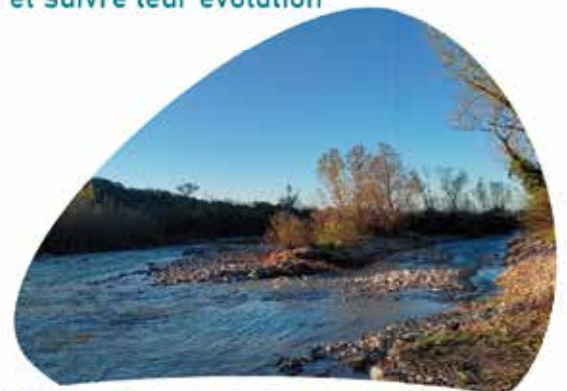
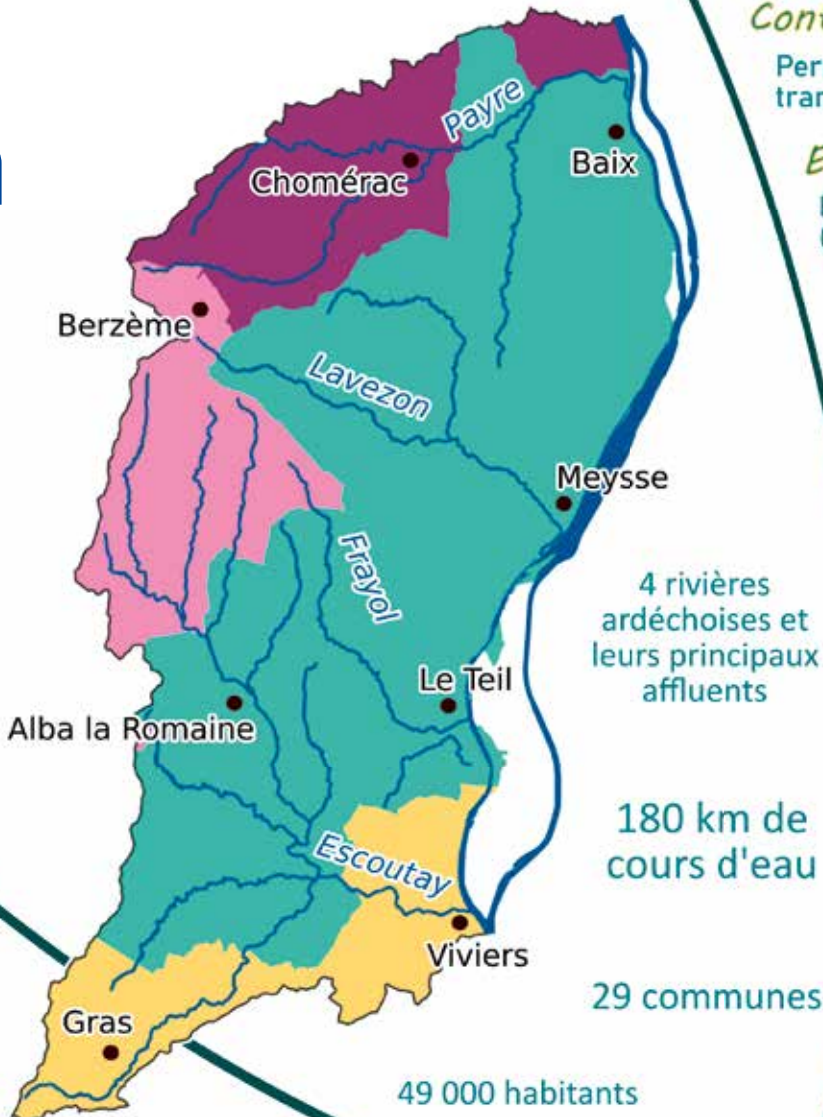
Crues

Gérer les embâcles et l'engrèvement des ouvrages suite aux crues (212 ouvrages de franchissement)

Etudes et suivis

Améliorer la connaissance des rivières et suivre leur évolution

-  Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche
-  Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron
-  Communauté de Communes Berg et Coiron
-  Communauté de Communes Du Rhône au Gorges de l' Ardèche



1,4 ha d'espace rivière restauré sur le Lavezon en 2022 et 7 ha sur l'Escoutay en 2023

Les spécificités de notre territoire

Nos cours d'eau ardéchois sont de petits affluents du Rhône qui concentrent sur leurs bassins versants des particularités rares.

Leur géologie d'abord : l'ancien volcanisme du plateau du Coiron est encore inscrit dans le paysage (necks, orgues basaltiques) et dans les rivières à travers la présence de galets noirs d'origine volcanique, et de galets blancs calcaires d'origine sédimentaire.

Leur hydrologie méditerranéenne extrême ensuite : ces rivières torrentielles sont soumises aux orages cévenols caractérisés par des pluies intenses en un laps de temps très réduit, ce qui génère des crues soudaines et violentes. A l'inverse, plusieurs mois par an, leurs cours inférieurs sont totalement à sec.



La Payre en crue

Une biodiversité remarquable

Nos cours d'eau sont classés "réservoirs de biodiversité", ce qui souligne leur importance pour la préservation de la faune et de la flore locales. En effet, ils abritent de nombreuses espèces remarquables et protégées, tant animales que végétales : castor d'Europe, barbeau méridional, écrevisse à pattes blanches, martin-pêcheur d'Europe, renoncule à fleurs latérales, salicaire à feuilles de thym...

Attention
aux espèces
invasives !

Certaines espèces végétales peuvent s'implanter et prendre le dessus sur les espèces locales au point de menacer la biodiversité. C'est le cas par exemple de la renouée du Japon ou de l'arbre à papillons qui, sur certains cours d'eau de France, constituent les seules espèces présentes car toutes les autres ont disparu. Ces espèces peuvent se développer rapidement, n'hésitez pas à les arracher avant qu'elles soient hors de contrôle !



69 espèces d'oiseaux recensées sur l'aval de l'Escoutay en 2023

Et les autres cours d'eau ?

Au-delà des principales rivières, gérées par le SMCR, il existe sur le territoire une multitude de petits ruisseaux. Ces cours d'eau sont privés et appartiennent aux propriétaires riverains qui ont l'obligation de les entretenir.

Un entretien raisonné est important même si le ruisseau est intermittent. Il doit être adapté aux enjeux présents tout en conservant un milieu naturel riche. Ainsi, les arbres, même morts, sont un refuge important pour la faune (oiseaux, chauves-souris, insectes...).

N'hésitez pas à nous contacter, nous sommes là pour vous conseiller !

Syndicat Mixte du Coiron au Rhône
10 avenue de la résistance
07350 CRUAS
06 01 36 05 10
contact@smcoironrhone.fr
www.smcoironrhone.fr

Les élus du SMCR

Le président : Alain BERNARD
Les vices-présidents : Sébastien VERNET,
Catherine CROS, Martine MATTEI

L'équipe technique

Déborah NADAL, responsable
Elian BOULENC, technicien de rivières
Elise CATALON, technicienne de rivières



Les CLEFS en itinérance !

Les
CLEFS
centre socioculturel

Les **CLEFS - centre socioculturel** accueille tous les habitants de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron.

L'association et ses partenaires proposent des activités culturelles, éducatives, de loisirs qui favorisent le « mieux vivre ensemble ».

Des rencontres et temps forts sont organisés pour se retrouver, échanger, débattre.

Des actions culturelles aident à réfléchir ensemble aux sujets de société et à avancer sur son chemin de vie.

Aller vers les habitants de la Communauté de communes ARC avec leur caravane pour se rencontrer, créer des liens, pour construire ensemble des projets, des ateliers, des temps conviviaux, apporter une aide administrative et informatique.



**A Saint-Lager-Bressac,
une permanence a eu lieu**

le 15 mai 2023 à de 8h30 à 10h.

**Un habitant a pu bénéficier de l'aide précieuse
de Christine CHARBONNIER pour comprendre les
méandres de la galaxie administrative !**

04 75 49 08 96 - 06 63 43 08 96

accueil@lesclefs-csc.fr

www.lesclefs-csc.fr

3 place Jean Moulin 07400 LE TEIL



Ecoles **de**
musique
intercommunales

Les Communautés de communes Ardèche Rhône Coiron (CCARC) et Du Rhône aux Gorges de l'Ardèche (CCDRAGA) prennent en charge les écoles de musique depuis septembre 2023 et s'associent pour une belle aventure musicale !

La CCARC gère les deux lieux d'enseignement musical de notre territoire : Le Teil et Cruas.

Cette école de musique est accessible à tous les habitants de nos communes, quel que soit leur âge.

Voici quelques-unes de ses actions : jardin musical parent-enfant, éveil musical, initiation musicale, pratique d'un instrument, etc.

CRUAS
06 62 52 73 31

Permanences téléphoniques :
lundi et mardi après-midi vendredi
musiquecruas@ardecherhonecoiron.fr

Ardèche
Rhône
Coiron
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
draga

LE CENTRE DE LOISIRS se donne en spectacle

Cet été, le centre de loisirs de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron a repris le flambeau de l'école à St-Lager-Bressac le 10 juillet. Les jeux et les activités ont remplacé les leçons de math et de français, ceux sont les vacances. Le directeur du centre, Jean-Michel BOUCHON, et son équipe, doivent faire preuve d'imagination tout l'été pour varier les animations sur place ou en extérieur.



LE PROJET DE LA SEMAINE DU 24 JUILLET ÉTAIT

« **Théâtre d'ombres** » avec la Cie Rêveries Mobiles de St- Pierre-la-Roche, tout près de chez nous. Clarisse TOULAN est venue partager son art du spectacle avec les 32 enfants de 4 à 12 ans inscrits cette semaine-là. **Le théâtre d'ombres** consiste à projeter sur un écran, formé par un cadre en bois et des feuilles de papier, des ombres produites par des silhouettes découpées et montées sur des baguettes. Un projet construit sur l'ensemble de la semaine pour donner lieu à un spectacle final devant les parents. Lundi : présentation et histoire des marionnettes en jeux d'ombres. Mardi : choix des marionnettes par les enfants et découpage sur papier. Mercredi : confection des marionnettes. Jeudi : mise en place du décor et mise en scène des scénettes. Vendredi : répétitions et présentation aux parents.

Le spectacle a donné lieu à 22 passages de 40 secondes avec musique et paroles. Chaque numéro, au nom évocateur (le clown musicien, l'écuyère fabuleuse, le panda musicien, ...) a été annoncé par un Gabin, maître loyal plus vrai que nature. Les enfants, seuls ou par deux, ont animé leurs marionnettes dans la salle d'animation prêtée par la commune. Le théâtre d'ombres, un principe simple mais un investissement personnel important pour les enfants, les animateurs.



D'autres activités et sorties se sont succédées tout l'été :

accrobranche, spéléologie, mini-camp au Lac d'Issarlès et à Valvignères, labyrinthe végétal, jeux d'eaux, bowling, zoo, initiation rugby, ...



A St-Lager-Bressac le centre de loisirs **est ouvert à toutes les vacances scolaires sauf à Noël**. Les inscriptions se font à la journée avec repas. Les places sont limitées à 32 par jour. Inscrivez-vous sans tarder.

Renseignements et inscription sur le site internet de la CCARC :

<https://ardecherhonecoiron.fr/arcpratique/accueils-des-loisirs/>

Contact pour St-Lager-Bressac : Jean-Michel BOUCHON
jestlager@ardecherhonecoiron.fr 04 28 95 01 70

LA BIBLIOTHÈQUE

un service culturel gratuit

L'adhésion à la bibliothèque est entièrement gratuite. Elle permet de choisir les ouvrages sur place et surtout elle donne accès au fonds des bibliothèques de l'intercommunalité.



Les livres commandés sur le réseau des bibliothèques sont livrés rapidement à St-Lager-Bressac. L'utilisateur est prévenu par mail de leur mise à disposition.

Le site internet, une habitude à prendre : bibliotheques.ardecherhonecoiron.fr ou télécharger l'application Ma Bibli. Vous pourrez y trouver également l'agenda des animations culturelles du réseau.

Notre bibliothèque, grâce au budget alloué par l'intercommunalité, a pu acheter plus de 250 livres récents pour l'emprunt sur place.

L'équipe d'animation de la bibliothèque souhaite s'étoffer de plusieurs bénévoles : pas besoin de qualifications particulières !!!! En dehors des permanences on peut apporter son aide à de multiples actions, lectures pour les tout-petits, accueil de classes, cafés littéraires, organisations d'animation ...et tâches administratives.

HORAIRES D'OUVERTURE

Vendredi 16h30-18h et dimanche 10h-12h

CONTACT

Martine LEGRAND

bibliothequesaintlager@orange.fr



CAFÉS LITTÉRAIRES

Pauline re-deviendra-telle Polina ?

Que se passe-t-il dans la tête d'une toute petite fille qui, suivant les pérégrinations de ses parents russes, se retrouve dans un pays dont elle ne connaît pas la langue ? Nous sommes dans les années 1990 où la chute du mur de Berlin ne doit pas être étrangère à la décision de cette famille russe d'émigrer en France. Pourquoi ? Nous ne le saurons pas vraiment. Et c'est ce parcours que Polina PANASSENKO trace avec un humour souvent grinçant dans son roman. On sent bien, à l'occasion de la présentation de son livre à Saint-Lager-Bressac, dans le cadre des cafés littéraires, qu'il y a beaucoup de son itinéraire personnel dont la jeune femme parle avec passion. Avec une expressivité dans les gestes, les postures et les expressions du visage qui rappellent que Polina est aussi (et doit être n'en doutons pas) une excellente comédienne.

Ce qui surprend et qui suscite le désir de lire ce roman, en écoutant Polina le commenter avec faconde, c'est cette joyeuse énergie vitale de la jeune femme aux prises avec deux langues et les fêlures que l'on devine dans les interstices. Car les non-dits donnent au récit toute sa dimension humaine.

Remercions les cafés littéraires qui, promus par la Communauté de communes ARC, nous permettent chaque année ces belles rencontres entre écrivains et lecteurs.

« JOSIANES OU L'ART DE LA RÉSISTANCE »



NOTRE COMMUNE A ACCUEILLI DANS LE CADRE DES PRÉALABLES

« **Les Josianes** », une création circo-dansée, proposée par le Pôle National du Cirque la Cascade qui organise également le festival d'Alba la Romaine. Pas moins de cinq cents personnes ont assisté à la représentation ; la réputation de qualité des spectacles programmés n'étant plus à faire.

Les Josianes donc, sont quatre jeunes femmes qui se définissent « *danseuses, équilibristes, corde-lisseuses, chanteuses du dimanche, rêveuses éveillées, à moitié musiciennes, souvent drôles mais parfois pas du tout, sarcastiques, hyper résistantes et surement féministes* ».

L'impressionnant décor était déjà une promesse : une belle façade colorée de maison nous laissait imaginer la vie de ces jeunes femmes peut être tenancières d'une auberge. Virevoltantes, drôles, virtuoses, composant des tableaux fleuris aux fenêtres, jouant avec les corps et les mots, elles ont revendiqué les joies sensuelles de l'amour en interprétant les « Nuits d'une demoiselle » : chanson (plus que leste) interprétée en son temps par Colette Renard où « l'on ramone l'abricot, on lamine l'écrevisse, on taille la pelisse, on gaule la mignardise et on gâte le matou, on fait reluire le berlingot, on nourrit le hérisson et on fait grossir la cerise ». Mais ce réjouissant bestiaire et ce gourmand plateau de fruits et de douceurs ne pouvaient occulter les violences que subissent de nombreuses femmes. La « Chanson sans peur » tout droit venue d'Amérique latine et plus précisément du Chiapas nous a rappelé que « chaque minute, chaque semaine, on nous vole des amies et on nous tue des sœurs, on détruit leurs corps » et que désormais « si une femme est touchée, toutes répondront ».

Bravo les filles, vos promesses ont été tenues !



Ordures ménagères et déchets verts

**Compostables :
tri obligatoire
au 1^{er} janvier 2024**

COMPOSTABLES : TRI OBLIGATOIRE AU PREMIER JANVIER 2024

Nous y sommes, ce sera donc obligatoire dès le premier janvier 2024. Tous les résidus compostables devront être séparés des déchets ultimes non triables et traités par compostage par vos soins lorsque vous disposez d'un coin de jardin où installer un composteur. Pour les personnes qui ne disposent pas de jardins, la commune se doit d'installer des bacs à compost adéquats dans des lieux de collecte.

Acte citoyen écologique ou... de bon sens ? À vous de choisir (ou pas !)

Oh bien sûr personne ne viendra ausculter nos poubelles, vous épier lors de nos dépôts aux points de collecte ! Mais c'est la loi désormais. Il s'agit donc d'un acte citoyen, dont le but est de diminuer la quantité de « déchets » à enfouir. Il s'agit de préserver la nature et de transformer les résidus domestiques compostables en matière organique réutilisable dans un potager ou dans le jardin. Vous n'avez pas trop la fibre écologique ?

Un autre argument devrait pourtant nous convaincre : le porte-monnaie.

En effet, le prix de l'enfouissement des déchets non triés va augmenter de manière exponentielle de 100 euros la tonne actuellement, à 140 euros la tonne dans les années à venir... Convaincus ?

Pas encore vraiment convaincus ? Parce que notre taxe des ordures ménagères est encore à zéro ? Mais c'est une illusion ! Il n'y a pas encore de ligne spécifique sur nos impôts locaux, car à ce jour la décision de l'instaurer n'est pas encore prise... mais de toute façon le coût de l'enfouissement est intégré au budget global de la Communauté de communes ! Donc nous payons déjà !

Donc moins nous trions plus nous payons !

RÉORGANISATION DES POINTS DE COLLECTE PAR L'INSTALLATION DE BACS SEMI-ENTERRÉS.

Tous les points de collecte vont être progressivement réaménagés avec des bacs semi enterrés. Il s'agit d'un budget très important (2,5 millions d'euros quand tout sera installé).

Vert jaune bleu gris.

Chaque point de collecte devra permettre de déposer les divers types de matières. Bacs verts : verre ; bacs jaunes : emballages ; bacs bleus : cartons ; bacs gris : déchets ultimes.

Objectif zéro gris

Les bacs gris à roulettes seront également remplacés par des semi-enterrés, mais l'objectif ultime (semi-enterrés ou pas) est de les réduire au maximum par le tri systématique, pour les raisons exposées plus haut.

Les encombrants, un service de notre commune.

Vous devez évacuer des objets lourds, difficiles à transporter (meubles, électro-ménager, etc...) Ils sont récupérés une fois par mois à votre domicile par les employés municipaux. Il suffit de passer vous inscrire à la mairie.

LES DÉCHETS VERTS DES JARDINS ? LA QUADRATURE DU CERCLE.



La taille des haies, l'entretien des arbres d'un jardin, génèrent une quantité parfois importante de végétaux. Régulièrement des habitants du village sollicitent la commune pour qu'un point de dépôt soit instauré.

Depuis des années, tentatives et réflexions n'ont pas abouti à une solution satisfaisante.

Déposer dans un lieu adéquat ? C'est bien joli et facile, d'autant que la commune dispose d'un terrain à la Plaine qui, par nécessité, notamment suite à des travaux d'entretien des espaces communaux sert de dépôt provisoire à ces végétaux, mais ensuite comment les traiter ?

Voilà quelques années nous avons envisagé avec les communes avoisinantes (Saint-Vincent-de-Barrès et Saint-Bauzile) d'acheter en commun un broyeur. L'idée fut vite abandonnée (coût de l'investissement, gestion, entretien, déplacement d'une commune à l'autre, etc...).

Le louer épisodiquement ? C'est très cher et cela mobilisera pendant plusieurs jours les personnels communaux dont les tâches sont déjà nombreuses.

Solliciter un professionnel du broyage ou une association de réinsertion équipée de matériel adéquat ? Nous l'avons déjà fait.

Mais là encore, dans les deux cas cela coûte cher à la commune (donc à nos poches...) qui doit financer ces dépenses sur son budget propre.

QUE FAIRE ALORS ? INSTALLATION À L'ESSAI D'UN DÉPÔT AU TERRAIN DE LA PLAINE.



Nous avons donc décidé suite aux demandes insistantes et répétées de faire un essai de dépôt au terrain de la Plaine. Ce dépôt ne sera accessible que durant des périodes limitées à définir (essentiellement à l'automne et au printemps).

ESPRIT CIVIQUE

Les problèmes ne manqueront pas : il s'agit essentiellement d'éviter que ce dépôt ne devienne une décharge sauvage, comme c'est malheureusement souvent le cas aux points de collecte des ordures ménagères actuels. Là encore l'esprit civique sera l'élément fondamental du bon fonctionnement de ce service.

Répétons-le, cela coûtera de l'argent à la commune ! Il va de soi que si les habitants du village ne respectent pas les consignes, l'essai sera abandonné.

UNE SOLUTION SIMPLE ET GRATUITE. LES DÉCHÈTERIES.

Dans tous les cas il faudra apporter ces végétaux à la Plaine donc les transporter par ses propres moyens, car il n'est pas imaginable que les employés municipaux viennent les récupérer chez les particuliers, ils ont autre chose à faire !

Pourquoi alors ne pas les transporter directement aux déchèteries déjà existantes et parfaitement équipées pour les recevoir ? Evidemment se déplacer exclusivement à cet effet est un non-sens écologique. Pourquoi ne pas le faire à l'occasion d'un déplacement pour faire ses courses ou faire le plein d'essence : zéro kilomètres et zéro euros !

Il existe une déchèterie à Cruas (au nord de la centrale nucléaire, tout près des Terreaux où vous pourrez acheter des paniers de légumes).

La déchèterie de Privas (en face du supermarché) est également en accès libre pour les habitants de notre commune.

DÉCHÈTERIE DE CRUAS

→ Du 01/10 au 31/05

Du mardi au samedi : 8h30/12h, 13h30/17h
Fermée le jeudi matin

→ Du 01/06 au 30/09

Du mardi au vendredi 7h/14h

DÉCHÈTERIE DE PRIVAS

Fermée le mercredi matin

Du lundi au samedi

Matin : 9h/11h45 (Samedi 9h/12h)

Après-midi : 13h45/17h

BACS À COMPOST COMMENT ÇA MARCHE ?



Un article du bulletin municipal de l'année 2022 en explique de manière détaillée le fonctionnement.

En quelques mots : on peut tout mettre dans les bacs à compost (sauf les coques de moules qui ne se décomposent pas et les déchets hygiéniques). Il faut mélanger les résidus compostables avec de la matière carbonée (petites branches broyées, copeaux de bois, etc...). Il faut les arroser régulièrement, les retourner au bout de six mois. A maturité, on peut les répandre dans le jardin ou dans le potager.

UN EXEMPLE : LES BACS DES LOGEMENTS LOCATIFS COMMUNAUX DE BRUNE.

Les trois logements locatifs communaux de Brune ont été dotés de trois bacs à compost, à l'occasion de l'aménagement des plates-bandes du parking.



Ces travaux permirent à Andy, jeune apprenti dans notre commune, de préparer un dossier de validation de son diplôme et de participer à la réalisation du projet.

L'un sert de récepteur des déchets. Le second contient la matière carbonée à mélanger aux compostables, le troisième prend le relais du composteur plein, qui lui, permet à la matière de se transformer en humus au bout d'environ 6 mois.

Ils permettent aux habitants des trois logements de déposer les compostables à quelques mètres de leur cuisine.



AMÉNAGEMENT COUR DE BRUNE



Les bacs ont été fournis gracieusement par la communauté de communes ARC grâce à Emilie Roussillon chargée de mission et installés lors de l'aménagement du parking du bâtiment.



TRIER SES DÉCHETS C'EST BIEN mais enlever un pull ne suffira pas...

Depuis des années, Yann ROUBI employé communal, passionné d'oiseaux et expert en horticulture, effectue des relevés pluviométriques et de température sur notre commune.

La PLUVIOMÉTRIE
à Saint-Lager Bressac
(en millimètre)

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	TOTAL
2000	6	33	67	145	69	125	33	38	113	300	209	131	1269
2001	147	68	164	34	130	55	86	42	112	242	18	3	1101
2002	49	82	53	42	130	112	133	95	173	114	454	84	1521
2003	70	5	11	87	49	16	42	163	130	130	125	281	1109
2004	45	77	37	72	27	8	8	179	32	331	122	45	983
2005	11	10	10	171	61	10	14	26	127	173	100	43	756
2006	36	34	48	51	112	20	123	114	174	192	197	82	1243
2007	43	33	30	34	123	87	65	58	22	26	152	41	684
2008	164	19	46	143	177	52	99	93	206	242	156	161	1558
2009	54	184	47	96	37	104	18	58	73	126	89	131	1017
2010	70	133	89	80	150	68	34	50	103	194	32	134	1197
2011	45	31	96	5	13	60	62	34	21	68	242	47	724
2012	21	1	23	155	105	51	89	73	118	105	178	75	994
2013	61	36	148	88	196	6	90	55	117	159	47	178	1181
2014	238	181	33	27	67	50	99	47	179	128	480	26	1555
2015	147	83	45	71	18	103	26	48	292	113	44	10	1006
2016	45	70	88	82	99	74	99	52	36	225	187	27	1084
2017	32	54	60	46	189	26	37	26	16	6	80	31	663
2018	141	20	165	99	146	69	17	70	6	174	299	46	1252
2019	24	52	22	105	35	66	25	14	46	217	190	134	930
2020	32	38	48	45	75	60	58	70	55	115	54	173	823
2021	46	28	8	70	135	69	152	31	78	172	65	50	904
2022	16	30	38	48	1	47	24	57	84	112	251	146	854
Moyenne 2000-2022	70	57	60	78	93	58	62	65	100	160	166	92	1061

Les TEMPÉRATURES
à Saint-Lager Bressac
(en degrés)

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Moyenne annuelle
2002	4,9	8,3	11	13,6	17,1	23,4	23	22,4	17,4	14,3	10,6	7,2	14,43
2003	3,6	4,3	11,1	14	19,1	24,1	26,3	29,3	19	12,5	9,8	5,6	15,06
2004	4,7	5	8,5	12,6	17,2	22,8	24,8	23,5	13,7	16,1	7,7	4,3	13,91
2005	4	3	9,3	13,6	18,2	24,2	24,8	22	19,3	16,6	7,5	2,7	13,68
2006	2,8	4,4	9	13,8	18,1	23	27,7	21,1	24,5	17,1	11,1	5,3	14,58
2007	6,9	8,6	10,1	17,3	15,6	21,5	23,2	21,5	17,3	13,6	7,6	3,7	14,21
2008	6,9	8,2	8,7	12,6	18,6	24,4	23,4	22,4	16,9	13,3	8,3	4,2	13,75
2009	2,4	5,4	9,4	15,1	20	22,1	25,4	25,7	19,8	14,1	10,9	5,4	14,66
2010	2,2	4,8	8,5	14,2	16,1	21,3	23,9	23,1	18,2	13,6	9	3,4	13,38
2011	4,9	6,7	10,4	16,8	20,5	24	21,8	23,6	20,7	15	10,7	6,8	14,91
2012	5,6	1,7	12,3	13,2	18,1	22,6	23,3	24,8	19,2	15,4	9,8	5,7	14,32
2013	4,1	3,4	8,6	12,8	14,5	20,3	26,4	23	19,5	16,6	6,9	6,6	13,53
2014	3,5	3,9	11	14,8	17,3	23,9	22	21,5	19,8	16,8	11,4	6	14,99
2015	5,2	4,8	10,5	15	18,9	23,1	27,2	24,2	17,8	12,7	10,4	3,8	14,98
2016	7,4	7,9	8,7	13,4	16,5	21,7	24,3	23,8	24,2	19	9,3	5	14,34
2017	2,4	9,9	12,7	13,6	18,8	24,7	25,1	25,4	18,3	16	8,3	4,7	14,99
2018	6,3	3,7	9,7	16,4	18,6	22,6	26,6	25,6	21,7	15,3	10,2	6,6	15,46
2019	4,5	8,2	11,6	13,5	16,7	23,8	26,8	25,1	20,9	16,3	8,5	3,7	15,31
2020	7	3,7	11	16,3	18,9	21,8	25,6	25,5	21	13,6	10,8	6,6	15,65
2021	4,6	9,6	10,4	12,6	16,5	24	23,6	22,6	20,8	13,7	7,6	5,6	14,30
2022	4,3	8,5	11	14	21,2	26,1	27,3	26,9	20,1	16,6	10,7	7,1	16,32

Evidemment, si à l'échelle de 22 ans il est impossible de tirer des conclusions sur l'évolution du climat dans notre commune, ces résultats n'en demeurent pas moins cohérents avec les évolutions annoncées par tous les experts climatologues. Les cinq dernières années de ce tableau sont bien en dessous de la moyenne de ces relevés.

Est-il utile de faire la liste des événements climatiques de cet été ? Ils sont tellement nombreux, violents et variés que la liste serait interminable. Comment imaginer par exemple que des fleuves aussi imposants que le Rhin, le Danube ou le Po aient atteint des valeurs d'étiage record ? Et que dire de l'Amazonie à sec cet été ? Comment imaginer qu'au Canada 140 000 km² (équivalant à un quart de la surface de la France) soient partis en fumée ?

FÊTE DE LA VOIE DOUCE 2023...

Un temps propice pour cette 3^e édition après l'annulation de l'an passé.

Organisée depuis plusieurs mois par les élus en charge des associations des communes de Baix, St-Martin-sur-Lavezon, St-Vincent-de-Barrès, St-Lager-Bressac et qui regroupait des associations, artisans et producteurs de ces 4 communes plus St-Symphorien-sous-Chomérac et Le Pouzin.



34

30 exposants étaient installés le long de la Voie Douce de La Payre qui traverse le territoire de St-Lager-Bressac du lieu-dit La Plaine jusqu'au stade. Le but de cette manifestation : faire connaître les associations de ces communes aux habitants des villages voisins.

On pouvait y trouver des activités bien-être (yoga, sophrologie, Qi-gong), ludiques (jeux, cerfs-volants), culturelles (peinture, théâtre, cirque), sportives (boules lyonnaises, foot loisirs, spikeball). Il y avait aussi des associations de sauvegarde du patrimoine, d'animation de villages, des artisans (poterie, bijoux, objets en bois, création couture).

Un collectif de producteurs locaux était également présents avec du jus de fruits, des biscuits, de la bière, du savon, ... Buvettes, sandwiches et crêpes étaient là pour satisfaire les gourmands.

... ET FÊTE DES FAMILLES

Cette année, la fête de la Voie Douce s'est déroulée en même temps que la Fête des Familles de la Communauté de communes Ardèche-Rhône-Coiron. Elle s'est tenue sur le stade et l'Espace Détente de St-Lager-Bressac. Une journée d'animations pour petits et grands organisée par les services de la CCARC pôle enfance et jeunesse (crèches, accueils de loisirs, bibliothèques, restauration scolaire, cinéma), le Services des Sports du Teil, le centre socio-culturel CLEFS.

On pouvait y trouver divers ateliers et jeux libres, parcours motricité et vélos, découverte vélos électriques, jeu de piste, jeux de cibles, manège à pédales, coin lecture, mini bal celtique.

Une journée à destination des 15 communes de la CCARC qui a attiré un public nombreux.



REPRÉSENTATIONS THÉÂTRALES

« Bienvenue au trou du monde »

Un beau succès applaudit par les 130 spectateurs.



Quelle belle occasion de sortir par ce froid dimanche après-midi de janvier tout en restant au chaud ! La pièce de théâtre « **Bienvenue au trou du monde** » a été présentée à la salle d'animation de St-Lager-Bressac.

Proposée par la commission association de St-Lager-Bressac, avec la collaboration des associations BLAC 07 de St-Vincent-de-Barrès et Symphonim de St-Symphorien-sous-Chomérac.

Une pièce écrite par Madeleine MATAL, mise en scène par Françoise DASQUE et interprétée par La Troupe des Piqueberles basée à Sanilhac. 8 comédiens amateurs sur scène mais pour la plupart desquels c'est tout de même la 5^e pièce.

L'HISTOIRE

Un groupe de sept amis débarque pour un week-end à thème dans un gîte très isolé. Le choc est rude entre un paysan solitaire, éleveur-peintre, et une troupe de citadins un peu snobs venus s'encaïllir dans les bouses de vache. Mais le temps capricieux sait parfois bien faire les choses. Isolés par une terrible tempête et un éboulement nos condescendants citadins finiront par trouver ce qu'ils cherchent sans le savoir : donner un sens au temps qui passe. Forcément cela devait se terminer par une belle histoire d'amour. Ainsi notre solitaire aura pu trouver une compagne pour agrémenter son quotidien dans le trou du monde.



35

« Chérie, j'ai pris le pain »

Cette troupe locale de 9 comédiens amateurs, dont la réputation n'est plus à faire, à une nouvelle fois choisit notre commune pour présenter sa dernière pièce, jouée le 7 octobre à la salle d'animation.



L'HISTOIRE

Julien a disparu depuis 8 mois et la première chose qu'il va dire à sa femme Léa en rentrant chez lui est : Chérie, j'ai pris le pain. Mais lorsque quelques minutes plus tard le nouveau compagnon de Léa, médecin légiste, tente de faire comprendre à celle-ci que le squelette de Julien vient d'être retrouvé, cela donne lieu à un premier quiproquo qui sera suivi de biens d'autres.

Une comédie de Patricia Haube pleine de situations burlesques qui a provoqué de nombreux éclats de rire parmi les 150 spectateurs présents.



CONCOURS PHOTOS!



En mai dernier, la Mairie a organisé un concours : "La plus belle photo du village".

Ouvert à tous les administrés, amateurs, passionnés ou professionnels, le concours s'est passé sur Facebook. Le principe était simple : les 3 photographes obtenant le plus de "j'aime", remportaient chacun un panier gourmand.

Au total, 13 photos. Le concours a généré 340 "likes" sur l'ensemble des photos. Le 22 mai, jour du résultat, nous avons retrouvé sur le podium :

Le grand gagnant, **Morgan CHEVAT**, avec un total de 65 "likes";
Suivi de **Sandrine CHAREYRE**, avec 44 pouces bleus !
Avec 36 votes, **Christine FAURE** remporte le dernier panier gourmand.



Félicitations aux gagnants et merci à tous les participants.

Pour admirer l'ensemble des photos :
Rendez-vous sur la page Facebook Mairie de Saint Lager Bressac
ou directement sur notre site internet saintlagerbressac.fr

36



CAMPING L'ARDECHO



« *Bonjour à tous,*

Lucile et Pascal, nouveaux arrivants sur St-Lager-Bressac, nous venons avec nos deux filles, Clara 5 ans et Emy 4 ans, et notre chien Sultan, mascottes involontaires du camping rebaptisé L'Ardécho. Ce nom, tout simplement parce que nous aimons l'Ardèche et son patrimoine, mais surtout le fromage de chèvre ...

Après les travaux effectués et ceux encore à faire, le camping se relooke, venez redécouvrir ce lieu et vous présenter.

Nous aurons plaisir à vous recevoir pour faire une pétanque, boire un verre ou quatre... , déguster une planche charcuterie-fromage tout en ayant un œil sur les enfants qui jouent à proximité.

Nous offrons un lieu de rassemblement accessible et sympa aux belles saisons.



Comme tout camping municipal, nous mettons à la location des emplacements pour *camping-car, caravane, van, tente, mais aussi des mobil-homes.*

Pensez à nous pour vos grands rassemblements familiaux.

Au plaisir de vous accueillir ! »

Avis aux investisseurs : certains de nos mobil-homes sont à vendre et des parcelles sont à louer pour installer le mobil-home de votre choix.



06 61 71 22 92

✉ campinglardecho@gmail.com

www.camping-lardecho.fr



LES COLIS DE NOËL

Quelques jours avant Noël les membres du CCAS apportent les colis aux habitants qui ont 70 ans et plus. En 2022, 107 colis ont été distribués. Le contenu est toujours choisi par le CCAS. Cette distribution est l'occasion de partager une friandise, un café et de se souhaiter de bonnes fêtes.

Le CCAS c'est le Comité Communal d'Action Sociale. Il émane directement de la mairie et est composé de 6 élus, dont le Maire et de 6 personnes bénévoles non élus : Alain BERNARD, Nathalie STOFFT, Josette VINCENT, Lydia CHEVAT, Rachel PELLEGRIN, Jannick RIOU, Angélique ANDRE, Bernadette BERDIEL, Gwénaëlle BINARD, Jean-Claude BUREL, Elodie ROUSSON et Alain THEOULE.



PARTICIPATION À L'OPÉRATION BRIOCHES POUR L'UDAPEI 07

Les secrétaires de la mairie ont proposé des brioches à la vente pendant plusieurs jours. Des membres du CCAS ont tenu un point de vente vendredi 13 et samedi 14 octobre aux heures d'ouverture du Chalet Paysan au rond-point de Brune. Les bénéfices de ces ventes, organisées dans de nombreux départements, contribuent à améliorer le quotidien des personnes handicapées accompagnées par ces associations. A St-Lager-Bressac 50 brioches ont été vendues et 326 € récoltés.

Notre collègue Alain THEOULE est délégué cantonal auprès de l'Adapei 07.





M. ET MME ROBERT YVES ET BERNADETTE

aux Pontillons, mariés depuis le **09/11/1963**



M. ET MME BEGNIS DAMIEN ET MADELEINE

à La Plaine, mariés depuis le **07/09/1963**



M. ET MME COMBE JEAN ET MARIE-JEANNE

au Vieux St-Lager, mariés depuis le **10/08/1963**

LES NOCES DE DIAMANT

Le diamant est la pierre la plus précieuse qui puisse exister. Il symbolise l'éternité. Quelle belle image pour vous féliciter d'avoir su entretenir et garder la flamme pendant vos 60 années de mariage. Félicitations aux 3 couples qui ont fêté leurs noces de diamant en 2023 !

Quelques membres du CCAS ont marqué l'évènement en leur apportant un bouquet et en portant un toast à leur santé. Ce fut l'occasion également d'évoquer leur parcours de vie, de partager un bon moment.



MUTUALIA : ACTION DE DÉPISTAGE AUDITIF

Dans le cadre de notre partenariat prévoyance avec Mutualia, une journée de dépistage auditif a été proposée aux administrés de la commune et au-delà avec le prestataire Audika.

Les personnes intéressées ont bénéficié d'un contrôle gratuit de leur audition pour un premier bilan. Si cela s'avérait nécessaire, elles ont été orientées vers un spécialiste pour un contrôle plus approfondi. Cette opération a bénéficié à une quinzaine de personnes.

LE REPAS D'AUTOMNE

Le CCAS organise chaque année, en automne, un repas qui s'adresse aux personnes de 65 ans et plus qui habitent sur la commune. 42 personnes étaient présentes cette année pour le repas du dimanche 22 octobre à midi, ainsi que 11 membres du CCAS, tous réunis dans la salle d'animation du village. Au menu, apéritif, médaillon de mousse de canard avec son pain d'épices, civet de porcelet à la forestière et riz, fromage, gâteau tendresse chocolat, café et petits biscuits. Puis l'après-midi, bavardages, jeux de cartes et jeux de boules pour quelques-uns. Un agréable moment pour retrouver nos concitoyens, pour discuter avec des personnes que l'on croise rapidement parfois.



Association locale de l'Ardèche



Évitez les arnaques, défendez vos droits...

Connaissez vous l'**UFC Que Choisir** ?

C'est une association créée en 1951 et qui a pour objectifs d'informer, conseiller et défendre l'intérêt des consommateurs grâce à l'investissement de près de 5 000 bénévoles et 130 salariés.

L'**UFC Que Choisir** est agréée en qualité d'organisation de consommateurs en application des articles L. 411-1 et suivants, du code de la consommation.

L'**UFC Que Choisir** publie en particulier le mensuel "Que Choisir" et ses compléments thématiques : "Que Choisir Argent", "Que Choisir Santé", "Que Choisir Spécial".

L'association locale de l'Ardèche :

Son siège social est à Aubenas. Elle partage les valeurs et les objectifs de la Fédération Nationale.

Forte de plus de 1 100 adhérents, elle participe activement aux opérations nationales, tout en conduisant aussi ses propres actions sur le département de l'Ardèche, en fonction des circonstances locales et des compétences de ses 65 bénévoles.

L'**UFC Que Choisir** de l'Ardèche propose des rendez-vous conso à thèmes et des animations sur les marchés ou dans les grandes surfaces ayant pour objets la prévention et l'information.

Les points d'accueil les plus proches sont :

PRIVAS

(sans rendez-vous)

Services Techniques ville de Privas

1er étage Bureau N°10

Avenue de l'industrie

Le mardi : 14h à 16h

AUBENAS

(sans rendez-vous)

Maison des Associations

Place de la Gare

04 75 39 20 44

Le mardi : 9h30 à 11h30

Le jeudi : 15h à 17h30

UFC Que Choisir vous aide à éviter les pièges de la consommation et à rester un consommateur averti !

Comment résoudre un désaccord avec votre garagiste, votre opérateur de téléphonie ou Internet ?

Comment démêler un conflit locataire/propriétaire ?

Que faire en cas de réparation mal effectuée, d'abandon de chantier par un artisan ? ... etc

**Toutes vos questions,
nous vous aiderons à les résoudre à nos permanences!**

<https://ardeche.ufcquechoisir.fr/>

CLUB RECONTRE AMITIE

L'année 2023 a été riche en activités !

Plusieurs rencontres avec nos amis de St-Vincent : le 16/3 choucroute, le 11/5 barbecue, le 21/9 salades et charcuterie. Des moments de partage autour de ces repas et les après-midis ont été consacrés aux cartes et pour certains aux jeux de boules. Le club se réunit toujours les lundis de 14h à 18h. Nous fêtons les anniversaires une fois par mois. Notre repas a eu lieu le 19 juin, une excellente journée. Quant à notre sortie annuelle en commun avec nos amis de St-Vincent, nous sommes partis à AIGUES-MORTES, balade en bateau sur le canal du Rhône, arrêt dans une manade, repas sur le bateau, puis visite de la ville en petit train avec commentaires sur l'histoire d'Aigues-Mortes, dégustation de gourmandises dans une célèbre biscuiterie. Nous sommes repartis enchantés de cet intermède provençal. Nous avons terminé cette journée par un apéro dinatoire offert par nos amis de St-Vincent. Le club s'est mis en pause tout l'été.



NOS PREVISIONS 2023/2024

Le 9 décembre repas de Noël. Toujours les rencontres avec St-Vincent, pour l'instant aucune date n'est arrêtée dans l'attente d'une réunion avec leur bureau. Pour nous toujours nos lundis après-midi de 14h à 18h. Prévision pour un voyage. Assemblée Générale en janvier ou février en attente réunion CA. Repas en Juin/repas de Noël 2024 Voir en cours d'année, peut-être, les propositions que l'on pourrait nous faire.



ANNIVERSAIRE AU CLUB
MME MARIUS ET JEAN-MARIE BALME

CONTACT

Renée DOUSSON,
présidente

✉ reneemossan@orange.fr



SCRACADO

Sourire et regard pétillant, le rire aisé et communicatif,

Sylvie apprend à ces jeunes élèves les joies de l'origami ou le plaisir de la peinture sur soi !

Elle est là, fidèle, ponctuelle, passionnée depuis de nombreuses années, un samedi sur deux ! Nul n'est besoin de faire du bruit, c'est le bouche-à-oreille qui fait son succès ! Les élèves sont là, attentifs et consciencieux, ils travaillent dans la bonne humeur et le respect du maître !

Bien sûr, il faut que ça plaise ! Les garçons sont traditionnellement attirés par les jeux de ballons et d'extérieurs, mais le club récréatif est ouvert à tous, garçons et filles, petits et grands !

L'action se déroule à la petite salle, face à la boulangerie, n'hésitez pas à passer la porte un samedi matin, l'accueil est garanti chaleureux et bienveillant !

tous les 15 jours
le samedi de 9h à 12h



✉ sylvie.mealares@neuf.fr



CIRQUAMBULE

Cirquambule accueille toujours plus d'adhérents pour ses activités «cirque» hebdomadaires. Ils viennent de près de 20 communes, majoritairement de Saint-Vincent, Saint-Lager et Chomérac. Cette année, un créneau supplémentaire a dû être ouvert pour les 3-5 ans. Ce sont plus de 60 enfants de 15 mois à 8 ans qui viennent pratiquer régulièrement le cirque, plus les ados et les adultes, sans compter les participants aux stages organisés pendant les petites vacances (25 à 30 enfants et quelques adultes à chaque session).

LE PROCHAIN STAGE DE CIRQUE SE DÉROULERA

du 19 au 21 février 2024 (de 10h à 16h) pour les enfants
et les 19 et 20 février 2024 pour les adultes (de 18h à 21h)
toujours à la salle d'animation de Saint-Lager-Bressac.

Cirquambule était présent à la fête de la voie douce pour proposer une initiation aux activités du cirque.

Les spectacles sont ouverts à tous.

Ceux de 2023 sont visibles sur notre site :
cirquambule.jimdofree.com

Les prochains auront lieu en juin 2024.

Bonne saison sportive et culturelle à tous !

Mina CHICHIGNOUD



06 64 00 89 65

✉ cirquambule@hotmail.fr



L'association recherche activement un jeune volontaire en service civique pour cette nouvelle année !

cirquambule.jimdofree.com

GROUPE D'ANIMATIONS

La nouvelle équipe est dynamique et a ponctué l'année de diverses activités :

- Concours de belote au profit du Téléthon en décembre 2022 avec crêpes préparées par le Club Rencontre.
- Repas dansant le 18 mars dans la salle d'animation, avec saucisses et gratin dauphinois.
- Bal de la St-Jean le 23 juin dans la cour de l'école.
- Ball-trap le week-end du 19 et 20 août au quartier de la Moze.
- Buvette, saucisses et merguez lors de la fête de la voie douce le 23 septembre à l'Espace Détente.
- Repas dansant le 25 novembre dans la salle d'animation, avec tartiflette.



Activités proposées à la salle d'animation

Sophrologie jeudi de 19h00 à 20h
avec Virginie VALETTE 07 67 56 11 73

Yoga mercredi de 19h30 à 20h45
avec Émilie CASTAGNA 07 81 16 28 20



✉ marioribeyre15@gmail.com
Facebook Groupe d'Animations

LE MOTO-CLUB un week-end vrombissant

L'association **Moto-Club de St-Lager-Bressac** créée en 2022 par des pratiquants de moto-cross, habitants du village, est officiellement affiliée à la **Fédération Française de Moto** depuis cette année.

Elle est l'organisatrice en propre de la manifestation du dimanche 17 septembre. Composée de 10 membres actuellement, elle cherche toujours un terrain pour pouvoir installer son circuit d'entraînement. En attendant ils pratiquent à La Voulte, Crest, Valence

Cyril VOLLE, son président, est mobilisé depuis le début de l'année pour cette 5^e édition (après 2005, 2010, 2020 et 2022). C'est un gros investissement pour un petit club car il faut avancer près de 8000 € pour payer les droits auprès de la FFM, louer les engins pour créer le circuit, payer les commissaires de courses, s'assurer les services d'un médecin et de secouristes, d'un speaker. Sans oublier la buvette et les sandwiches pour sustenter le public et assurer une ressource financière à l'association. Heureusement pas moins de 8 sponsors ont répondu présents.



LES ORGANISATEURS

Le circuit a été tracé par les membres du club pendant l'été. Ce nouveau parcours de 1,6 km a procuré de nouvelles sensations. Mr MOMEÉ Frédéric, lui-même passionné de sports mécaniques, prête son champ pour la 3^e fois.

Cette course fait partie du championnat Jacques Lebrun qui compte 6 courses en Drôme Ardèche. 238 pilotes ont été inscrits, de 6 ans à 68 ans, dont la championne de France en titre Jessi JOUANEAU.

Samedi : arrivée des participants et installation sur le paddock à leur disposition au-dessus du circuit, au bord de la départementale. Dans l'après-midi vérifications légales et obligatoires des motos et des pilotes.

Dimanche : essais libres à partir de 7H45 puis départs en grille à partir de 10h30. 8 séries de 65 cm³ aux vétérans vont se succéder toute la journée. Les manches se courent en 15 min plus 2 tours. La journée finira vers 20H30 après la remise des prix.

Le public a été présent en nombre grâce au temps clément et pas moins de 10 bénévoles ont été nécessaires toute la journée derrière la buvette. La course s'est déroulée à merveille, sans blessé ayant nécessité d'évacuation d'urgence. Les pilotes locaux ont eu de très bons résultats. Cyril VOLLE remercie tous les bénévoles, les secouristes et les sponsors. Rendez-vous est déjà donné pour une nouvelle édition l'année prochaine.

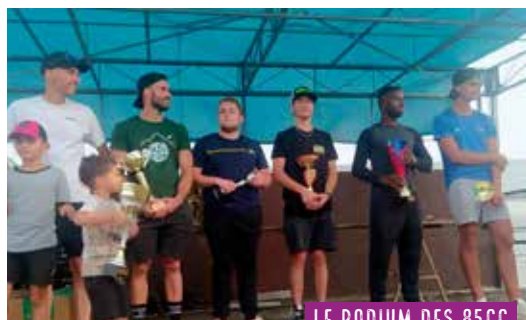
Autres pilotes locaux : Nolann CALENDRA 5^e au général, suivi de très près par Mario RIBEYRE et Noa PELLEGRIN qui a réalisé une bonne première manche.



LES FÉMININES DONT MARION DALLARD DU MOTO-CLUB DE ST-LAGER



LE PODIUM DES 65CC



LE PODIUM DES 85CC



Président : Cyril VOLLE
✉ volle.cyril@hotmail.fr

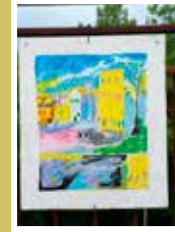
Trésorier : Rémy DALLARD

Secrétaire : Cyril LAFFONT

Carte de membre 30 €

LES ARTS DU TEMPS LIBRE

L'association compte 20 adhérents adultes sous la présidence de Cyril GARIN et Brigitte JEANJEAN au secrétariat. Les animations tous les 15 jours, le vendredi de 20h à 22h, dans la salle municipale de La Plaine sont conduites par Guy CHAMBON. Pratiques personnelles dans tous les domaines : acrylique, gouache, aquarelle, dessin, terre-modélage, collages ... en appui sur l'histoire de l'art. Expositions diverses et en particulier sur le chemin des peintres près du camping à St-Lager-Bressac. Le matériel est fourni (sauf les toiles) et seulement une cotisation d'adhésion est demandée.



LE NOUVEAU CHEMIN DES PEINTRES

Entre la piscine et le camping, flânez sur « le chemin de peintres » avec l'exposition en plein air intitulée « Tongs » inaugurée en juin. Découvrez les tableaux des 3 associations animées par le peintre Guy Chambon : les Arts du Temps Libre, le groupe SMOG de la MJC Centre social de Privas, les Grémis du Cheylard/St-Christol.

Prolongez la balade en vous dirigeant vers la Voie Douce de La Payre, sur le pont de Partage (direction Le Pouzin), où sont exposées cette fois des œuvres sur le thème « Carte blanche aux artistes ». D'après le comptage de la CCARC il y a eu 66200 promeneurs sur la Voie Douce de la Payre en 2022. Au total, avec les 2 sites, plus de 120 tableaux, réalisés par 60 artistes, ont été présentés de mai à novembre.

C'est la quatrième exposition sur ce chemin qui accueille des tableaux depuis mai 2021.

La première fois, il s'agissait seulement d'exposer toutes les productions de ses associations qui n'ont pas la chance d'avoir une salle d'expo. Et puis le premier pas étant fait il n'y avait plus qu'à renouveler l'opération au moins une fois par an. Ce chemin est aussi la liaison directe au sortir de la Voie Douce pour accéder à St-Vincent-de-Barrès en vélo. Fléchage mis en place par l'office de Tourisme.



Cyril GARIN, président

✉ garincyril@yahoo.fr

Guy CHAMBON, animateur

✉ chambon_guy@orange.fr

44

SAINT LAGER LOISIRS

L'activité foot loisirs a toujours lieu le vendredi à 19h30 sur le stade de la commune, sauf pendant les vacances scolaires. Le stade est bien éclairé. Une quinzaine de joueurs du village et des communes voisines vient taper le ballon. Ils ont entre 16 et 50 ans. Il est prévu de réaliser quelques matchs avec des équipes extérieures. Le jeune Erwan ROBERT, le nouveau président, s'occupe de gérer l'association et si certains sont intéressés pour l'aider, ils ou elles seront les bienvenus.

« Chaussez vos crampons
et venez au stade
un vendredi soir !! »



LES AMIS DE SAINT LAGER

Cette année, nous avons été accueillis par Saint-Léger-sous-Cholet (Maine et Loire) les 27 et 28 mai 2023. Ces 2 journées étaient très chargées en activités.

Samedi : baptême de la rose St Léger et différentes excursions étaient au programme :

- Cholet et le musée du mouchoir
- Maulevrier, visite du parc oriental
- Tiffauges, le château dit de Barbe Bleue

Le tout suivi d'une soirée festive et d'un dîner dansant.

Dimanche : Assemblée Générale pour les délégués et pour les autres beaucoup de choix :

randonnées pédestres, concours de pêche et de pétanque ainsi qu'une initiation au jeu de palets, danses folkloriques, olympiades inter St-Léger, sans oublier la réalisation d'une carte de France humaine sous un beau soleil. En soirée, résultats de la tombola géante des St-Léger, remise des cadeaux et de la clé au futur organisateur suivi d'un vin d'honneur musical. Soirée festive et dîner dansant.

TELETHON : notre association fait un don depuis plusieurs années, et comme l'année précédente notre trésorier Georges CHAUSSIGNAND a organisé une randonnée sur notre commune.

JAMBON AU FOIN : nous ne faisons plus de soirée suite aux années Covid notre association prend un peu de recul.



BAPTÊME ROSE ST LÉGER



✉ sallee.mireille@orange.fr

45

ACCA SAINT-LAGER-BRESSAC



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EN MAI

L'ACCA de Saint-Lager-Bressac est composée d'une cinquantaine de chasseurs.

Ils pratiquent majoritairement la

chasse du grand gibier, essentiellement le sanglier et le chevreuil. Il y a quelques adeptes de la chasse du petit gibier : faisan, lièvre, lapin...

Les migrateurs sont également convoités : pigeons, grives, bécasses. La sécurité est un enjeu majeur tant au plan national, que départemental et local. Une formation décennale s'impose à tout chasseur pour une remise à niveau des règles de sécurité.

Ces dernières sont systématiquement rappelées par le responsable de battue avant chaque battue.

Des travaux d'entretien sont effectués par les chasseurs au printemps.

Des miradors sont également mis en place dans des lieux stratégiques pour la sécurité.

Dans le cadre de la lutte contre les dégâts dans les cultures, l'ACCA procède à la pose de clôtures et à leur entretien en partenariat avec les agriculteurs demandeurs. Depuis l'année passée l'ACCA

a mis en place, avec les chasses voisines, un service d'équarrissage pour la collecte des sous-produits de venaison. Cette année, l'ACCA propose, dans un but de convivialité, un repas des chasseurs qui aura lieu le Samedi 24 Février 2024 à la salle d'animation du village. L'ACCA prévoit d'organiser d'éventuels événements tel qu'un concours de pétanque qui permettra aux chasseurs de récupérer leur carte. L'ACCA remercie également Mr VINCENT Marcel pour son dévouement pendant ses années de présidence. Enfin, pour toutes questions ou demandes, n'hésitez pas à contacter Mme la Présidente de l'ACCA qui pourra vous renseigner avec bienveillance.

LE BUREAU :

Philippe CLERMONT (trésorier adjoint),
Laura RIOU (présidente), **Kévin CHAMBON** (vice-président),
Gérard RIOU (membre), **Sébastien BARAL** (secrétaire),
Thierry THEYSSET (secrétaire adjoint),
Frédéric LEGRAND (trésorier)

Absents sur la photo :

Didier PONSON et **Alain THEOULE** (membres)



Laura RIOU

06 81 51 52 29

✉ lolo.riou0307@gmail.com



Paroisse SAINTE MERE TERESA

La paroisse comprend 18 clochers avec 2 pôles principaux : Privas et Chomérac et s'étend sur les communes d'Ajoux, Alissas, Coux, Creysseilles, Flaviac, Lyas, Pranles, Pouchères, Rochessaive, St Bazile, St Julien en St Alban, St Lager-Bressac, St Priest, St Symphorien s/ Chomérac, St Vincent de Barrès, Veyras-Le Ruissol.

Michal MAKOWSKY et Robert ROSIAK, deux prêtres originaires de Pologne, sont en charge de la paroisse depuis le 1^{er} septembre 2022. Ils sont entourés d'une équipe de laïcs (Equipe d'Animation Pastorale – EAP) qui comprend actuellement 15 membres.

Ce groupe définit les orientations de la pastorale de la paroisse et prend les décisions nécessaires.

HORAIRES ET LIEUX DES CÉLÉBRATIONS

Les célébrations dominicales ont lieu **tous les dimanches à 9h à l'église Chomérac et 10h30 à l'église de Privas.**

Ces horaires sont valables jusqu'au 1^{er} septembre 2024.

Les célébrations du samedi sont réparties sur les églises des autres villages et font l'objet d'un planning établi à intervalles réguliers. Elles ont lieu à 18h ou 18h30 selon la période de l'année. En raison de la non régularité des lieux et des horaires, il convient de consulter les tableaux d'affichage des églises, le service « Messe infos » ou la page Facebook de la paroisse.

Ces horaires sont aussi annoncés sur la feuille paroissiale qui paraît toutes les semaines et se trouve à disposition dans les églises. La feuille paroissiale est aussi envoyée par internet à toutes les personnes qui en font la demande et communiquent leur adresse mail à la paroisse. C'est gratuit et cela permet d'être informé de toutes les activités pastorales proposées par la paroisse.

46



Privas 04 75 64 32 80

Chomérac 04 75 65 10 61

✉ contacts@paroisse-saintemereteresa07.fr



« Dans la mesure du possible, l'église de St-Lager-Bressac est ouverte dans la journée »

Accueil dans les maisons paroissiales :

→ Privas

3 rue Croix du Roure
Mardi et vendredi de 15h30 à 18h
Mercredi 9h30 à 11h30

→ Chomérac

128 rue de la République
Jeudi et samedi de 10h à 11h30

EGLISE PROTESTANTE UNIE DE FRANCE OUVÈZE-PAYRE



La paroisse Ouvèze-Payre est toujours sans pasteur. Il y a la solidarité avec les autres paroisses : Loriol-Livron, Privas-Flaviac et Bas-Eyrieux. Les cultes au temple de Brune ont lieu au moins 1 fois par mois. Les cérémonies, notamment les obsèques, y sont célébrées. Cet hiver, pour une question d'économie d'énergie, tous les cultes de la paroisse Ouvèze-Payre auront lieu au presbytère du Pouzin de janvier à mars sauf pour les cérémonies.

Ce temple paroissial qui se partage entre Saint-Lager-Bressac et Saint-Symphorien-sous-Chomérac a été inauguré en 1836.



✉ gardiencolette@gmail.com

ZOOM SUR L'ASSOCIATION COQUELICOEUR

En 2023 j'ai créé l'association *Coquelicoeur* dont le but est de soutenir la parentalité, les familles et les femmes, grâce notamment à des cercles de paroles, des ateliers de groupe à thèmes ou encore des rencontres parents/bébés. J'ai créé cette association avec l'envie de rendre accessible au plus grand nombre, des informations et des outils concrets, qui je l'espère vous seront utiles !

Auxiliaire puéricultrice depuis 2010.
En 2020, je me suis formée au métier de **DOULA** pendant 1 an, afin d'élargir mes compétences.



Je m'appelle

Nathalie SOWAMBER

Je suis maman de 2 petites filles fantastiques, mariée à un homme fabuleux et nous vivons à Saint-Lager-Bressac. (OUI ! J'ai beaucoup de chance !)

47



CONTACT



06 04 52 34 03
nathswb.doula@hotmail.com



nathswb.doula

Une Doula, c'est quoi ?

La Doula soutient les parents et leur famille dans l'autonomie de leurs choix pendant la grossesse, l'accouchement et les premiers temps dans leur parentalité, mais aussi en cas de deuil périnatal (IVG, IMG, MFIU, etc...).

Je vous accompagne dans le respect de la charte des "Doulas de France" (à consulter sur le site doulas.infos).

Cet accompagnement se fait toujours en complément d'un suivi médical.

J'accompagne sur le plan pratique grâce à l'apport d'informations diverses (dates de RDV, préparations à l'accouchement, allaitement au sein ou au biberon, etc...), sensoriel grâce à des massages, bercements ou autres pour soulager les douleurs (ou juste se faire du bien!) et émotionnel grâce à un cadre sécurisé et bienveillant, une posture d'écoute, dans le non-jugement et le respect absolu de la confidentialité.

En clair, je mets toutes mes connaissances, mon réseau et mon savoir-être à votre disposition. C'est vous qui choisissez de quels outils vous aurez besoin et comment les utiliser au mieux dans chaque situation.

Tout cela dans le but de vous préparer au mieux à devenir parents (que ce soit la première fois ou pas!).



Susie CHICHIGNOUD

Institutrice en massage bébé

Mariée, 2 enfants, 23 ans, domiciliée à Saint-Lager-Bressac, Route de Chamonte depuis le mois de juillet 2022.



UNE HUILE DE MASSAGE EST OFFERTE À L'ISSUE DE LA PREMIÈRE SÉANCE

PARENT AISE BÉBÉS

Titulaire d'un baccalauréat Économique et Social,

Susie a suivi une formation à Grenoble afin de devenir institutrice en massage bébés.

Forte de son expérience de jeune maman, elle a réalisé la mise en pratique avec 5 familles, et rendu un dossier écrit lui permettant l'acquisition de ce diplôme à l'IAIM (International Association of Infant Massage).

48

Le rôle d'une institutrice en massage pour bébés IAIM, c'est l'accompagnement à la relation parents-bébé. Cette formation permet d'acquérir la capacité à mettre en œuvre des ateliers parents-bébé en groupe ou en individuel afin de promouvoir le toucher sain et nourrissant.

Soutenir, valoriser les parents et les encourager à avoir confiance en leurs compétences parentales font partie intégrante de la formation.

Le massage permet au bébé d'intégrer son schéma corporel et de découvrir ses 5 sens, il favorise la relaxation et le sommeil, et permet de soulager les maux des bébés (dents, coliques, congestion nasale, douleurs de croissance,...) Le toucher faisant partie des besoins essentiels dans le développement de l'enfant, le massage permet la stimulation des systèmes digestif, respiratoire, hormonal, immunitaire et favorise la maturation du cerveau. Et surtout, les ateliers sont conçus pour renforcer la relation parents-enfant. L'institutrice a un rôle d'accompagnante, seuls les parents massent leur enfant lors de la séance.

Apprendre à masser son bébé c'est venir à sa rencontre avec ses mains, ses yeux et son cœur.

Les ateliers massage bébés sont adaptés aux nouveaux-nés et peuvent être pratiqués jusqu'aux 12 mois de l'enfant. Pour des besoins particuliers, l'institutrice en massage bébés pourra proposer des séances adaptées aux enfants jusqu'à 7 ans.

L'initiation est progressive et se fait sur 5 séances réparties sur 5 semaines consécutives. Chaque séance dure environ 1h30. A la maison, chaque parent, maman ou papa, pourra ainsi poursuivre ce temps d'échange et de plaisir avec son tout-petit.

Les bienfaits de ces gestes sont manifestes et les séances permettent également de dialoguer en toute simplicité des inquiétudes des jeunes parents... Susie prévoit des moments de discussion, notamment sur les pleurs du nourrisson, les problèmes de sommeil ou de digestion, l'adaptation du massage aux enfants plus grands, ...

Les 5 séances sont forfaitaires mais une séance découverte est tout à fait possible, ensuite les tarifs sont dégressifs. Ces séances peuvent s'offrir en cadeaux naissance, elles peuvent aussi s'accomplir en groupe, pourquoi pas entre amis. Susie répondra à toutes vos questions et vous apprendra les massages adaptés à toute situation.

ZOOM SUR LE SHIATSU



"C'est une joie, pour moi, de pouvoir accompagner les gens à relâcher tout le stress et les tensions et d'observer à quel point ils se sentent bien."

Il ouvrira un cabinet de Shiatsu à Saint-Lager-Bressac à partir de janvier 2024.

Matthieu LENOIR,

47 ans, vit sur la commune, quartier La Moze, depuis 2007.

Éducateur Spécialisé, il obtient la certification professionnelle en Shiatsu fin 2023 après 3 ans de formation.

Qu'est-ce que le Shiatsu ?

Le Shiatsu, originaire du Japon, est une discipline énergétique, ostéo-articulaire, qui se pratique par pressions des doigts sur le corps. C'est l'une des huit approches complémentaires citées dans la résolution du Parlement Européen (1997), en tant que "médecine non conventionnelle digne d'intérêt".

A qui s'adresse le Shiatsu ?

Le Shiatsu s'adresse à tous. Il est communément admis que cette discipline agit notamment sur le stress, le sommeil, la digestion. Il aide aussi à la détente musculaire, propice à soulager les douleurs dorsales. Il peut être aussi un soin de support en complément d'un traitement médical.

Comment se déroule une séance ?

Au début de la séance, vous exposerez ce qui vous amène et nous échangerons quelques minutes avant d'entamer la séance de Shiatsu. Je pratique de façon traditionnelle au sol sur futon ou sur table en fonction de votre souhait ou de vos capacités.

*Pensez à réserver votre séance de Shiatsu en m'appelant au 06 12 01 41 27
Pensez à venir dans une tenue dans laquelle vous êtes à l'aise.*



ZOOM SUR LA FERME DE BRESSAC



Voici quelques mois que **Thomas et Julia FRICKER** cultivent leur exploitation en bordure du Planas. Depuis la route qui mène à Chomérac, vous avez dû apercevoir leur serre tunnel qui occupe une partie de leur terrain. **La ferme de Bressac** a ouvert ses portes en juillet dernier et elle est en reconversion bio dans sa 1ère année. Le couple cultive des légumes de saison dans le respect de la terre et dans l'esprit "manger de saison".



Originaires de Privas pour Julia et du Haut-Doubs pour Thomas, ils n'ont pas directement grandi dans l'agriculture. Cependant, ils se sont toujours intéressés à l'écologie, la nature et l'environnement.

Après des études dans la vente pour Julia et dans la restauration pour Thomas, le couple a en projet d'ouvrir une ferme-auberge dans le Doubs. En 2016, avec la naissance de leur premier enfant, Nathan, et les contraintes liées au métier de la restauration, le couple décide de changer de voie et de se rapprocher de la famille de Julia. C'est donc en Ardèche qu'ils s'installent. Thomas entame une reconversion professionnelle et suit une formation spécifique sur 1 an à Mirabel au CFPPA du Pradel. Ils trouvent en fermage sur Coux, une parcelle de châtaigniers qu'ils exploitent. Leur projet ayant mûri et la famille s'étant agrandie avec l'arrivée de Noé, le couple recherche une exploitation pour s'installer.

C'est en 2022, suite à un appel à candidature de la Chambre d'Agriculture et de la CCARC recherchant des maraîchers arboriculteurs, que le couple est retenu et peut lancer son exploitation, après passage devant la SAFER. Cette opportunité leur permet de s'installer à Saint-Lager-Bressac.

Tout est alors à faire, la mise en place des cultures, la serre à installer.

Les débuts ne sont pas faciles, mais les premières récoltes sont là et leur permettent de débiter les ventes.

Cet été, le couple a cultivé une grande variété de légumes et herbes aromatiques : tomates, aubergines, courgettes, poivrons, basilic, persil... Pour faire place ensuite aux légumes d'hiver, avec l'arrivée des potimarrons, betteraves, pommes de terre... Dans le respect de l'alternance des saisons et de leur production diversifiée, le couple va installer un 2ème tunnel l'an prochain et aimerait aussi implanter de l'arboriculture sur leurs 5 hectares.

En parallèle de leur exploitation, le couple a aussi un projet d'atelier de transformation végétal, animal et de la châtaigne, avec plusieurs agriculteurs des alentours, pour alimenter les cuisines centrales avec les aliments dits de 4ème gamme.

La culture de leur potager permet à Julia et Thomas de proposer leurs produits de qualité chaque semaine. Le couple, ravi de s'être lancé dans cette aventure, espère continuer sur cette lancée.



POINTS DE VENTE

A LA FERME : LUNDI 16H - 19H SAMEDI 10H - 12H
SUR LE MARCHÉ DE CHOMÉRAC : JEUDI MATIN



06 88 68 43 87



Ferme de Bressac

ZOOM SUR L'ENTREPRISE THERMOPAC07

THERMOPAC07

06 73 36 88 99
thermopac07@gmail.com



Yanis CHICHIGNOUD est frigoriste, thermicien spécialisé dans les pompes à chaleur. Marié, 2 enfants, 28 ans, domicilié à Saint-Lager-Bressac, route de Chamonte depuis le mois de juillet 2022.

Lorsque Didier MOUTON, implanté depuis 1999 à St-Priest, a fait valoir ses droits à la retraite, Yanis a saisi l'opportunité de reprendre à son compte l'activité et une partie de la clientèle en géothermie.

Le bouche à oreille et cette reprise de clientèle ont permis de lancer l'entreprise. La qualité de son travail et le sérieux du garçon ont fait le reste.

Son secteur ?

Drôme - Ardèche dans un rayon de 40 km.

Son boulot ?

Pose de pompes à chaleur, climatisation, aérothermie, géothermie, sur neuf ou rénovation, mise en service et entretien.

La labellisation Qualipac RGE permet à sa clientèle de bénéficier des aides de l'État : Ma Prime Rénov', Éco-Prêt à taux zéro, la prime Coup de pouce économie d'énergie, Chèque énergie.

ZOOM SUR LA SOCIÉTÉ GR PNEU SERVICE

Guillaume RIOU

a 29 ans, il est titulaire d'un CAP Mécanique. Il vit maritalement et habite à Saint-Lager-Bressac.

Il est papa d'un petit garçon depuis le 14 novembre. Il est passionné de rugby.



Plus besoin de se déplacer,
GR PNEU SERVICE vient à vous !

📞 07 63 64 58 32

A l'aide de son atelier mobile, Guillaume se déplace à votre domicile ou sur votre lieu de travail pour le remplacement des pneus.

Vous restez libre de votre fournisseur de pneus mais grâce à son réseau de partenaires, Guillaume peut vous faire une offre et un devis gratuit.

Il peut intervenir pour les crevaisons 24h/24 et 7j/7.

La société propose également des prestations de freinage, diagnostic électronique et révision constructeur toutes marques, en respectant l'environnement de travail.

GR PNEU SERVICE propose aussi toutes sortes de services en mécanique (distribution, turbo, fap...). Étant partenaire avec le réseau de garages Vroomly, vous pouvez prendre rendez-vous directement en ligne. Le partenaire vous fait parvenir un devis instantanément et vous propose un rendez-vous à votre convenance, pour la prestation de votre choix en adéquation avec vos besoins.

UN PODCAST GAGNANT POUR

Hugo VIRET

Originaire de Saint-Lager-Bressac au quartier La Gare, Hugo VIRET est aujourd'hui étudiant en Terminale au lycée Vincent d'Indy à Privas. Il a choisi les spécialités SES et HGGSP. Hugo est studieux, passionné d'histoire, de politique et de sociologie.

**HUGO ET SES COLLÈGUES**

En début d'année, alors en Première, Hugo VIRET et 3 lycéennes, Agathe JALLET-PEREZ, Akira MOUROUVIN-DE-BLIC, Savina ZELENÍ ont reçu le premier prix Ardéchois pour leur podcast audio au Concours National de la Résistance et de la Déportation. Institué en 1961 par Lucien PAYE, Ministre de l'Éducation Nationale, à la suite d'initiatives d'associations d'anciens résistants et déportés, le Concours National de la Résistance et de la Déportation (CNRD) est un concours scolaire qui s'appuie sur l'enseignement de l'histoire, notamment celle de la Résistance et de la Déportation. Ce concours s'inscrit ainsi dans une démarche d'éducation à la citoyenneté et est une composante du parcours citoyen des élèves, mais aussi un devoir de mémoire de perpétuer la mémoire de cette époque. Chaque année, un thème est défini.

Le thème de l'édition 2022-2023 portait sur «l'école et la Résistance : des jours sombres au lendemain de la libération».

Ces 4 lycéens ont réalisé un podcast audio de vingt minutes sur la vision et le vécu des enfants à cette époque.

Le choix du support podcast a été évident pour Hugo et ses collègues. Hugo nous précise que les jeunes s'informent par ce biais et que cela leur permettait un lien entre les jeunes d'aujourd'hui et les jeunes de la période de la Résistance. Ils avaient cependant le choix entre réaliser une BD, un dossier écrit, un échange fictif de lettres, une composition musicale ou vidéo etc... Le podcast est divisé en trois parties, l'école des jours sombres, résister à l'école, penser l'école des lendemains.

Hugo nous explique qu'ils se sont partagés le travail et que leurs recherches ont été faites

notamment avec les revues du CNRD, la plateforme éducative Lumni, les archives départementales de Privas et le témoignage de son arrière-grand-mère qui avait 14 ans à ce moment-là et habitait Lyon.

Leur travail retrace les événements chronologiquement auxquels les élèves, ainsi que les enseignants, ont été confrontés durant cette période de 1940 à 1945. Ils ont choisi des musiques d'époque pour entre-couper les parties de leur récit et permettre une écoute fluide et d'ambiance. Chacun devait prendre la parole et leur présentation globale ne pas dépasser 20 minutes. Ce fut un travail de recherche, de nombreuses heures, et un long travail de montage via une application spécifique.

Un pari gagnant, puisque Hugo et ses coéquipières ont obtenu le premier prix de leur catégorie.

**LES LAURÉATS EN PRÉFECTURE**

JUSQU'OU VA COURIR CANDICE ?

Candice GRANDJEAN à 16 ans et habite au quartier Grimaud. Elle est en Première STSS au Lycée du Sacré-Cœur à Privas. Elle souhaite mettre à profit son parcours sportif pour devenir kiné. Un métier à l'écoute du corps et des sportifs.



C'est une jeune fille sportive qui commence à avoir un joli palmarès. Tout d'abord licenciée au club Tri 07 à Privas de 2017 à 2023, elle a pratiqué le triathlon : enchaînement de natation, vélo et course à pied. Ce sport nécessite de s'entraîner régulièrement dans les 3 spécialités, tous les 2 jours pour Candice.

Bien que blessée en 2021, sa régularité et son exigence lui ont permis de se qualifier à 2 reprises aux Championnats de France d'aquathlon (Angers) et de triathlon (Ponthivy) en 2022.

Mais voilà, elle commence à se lasser des disciplines enchaînées et son emploi du temps scolaire lui laisse moins de temps pour les entraînements. Elle ne prend plus tellement plaisir à nager et à faire du vélo. Elle choisit de continuer uniquement la course à pied et de s'inscrire au club Privas Rhône vallée running (PRVR) en septembre 2022.

Dans ce nouveau club, elle s'entraîne désormais 3 à 4 fois par semaine et elle ajoute une séance plus cool de son côté.

Avec l'entraîneur du PRVR, elle choisit les compétitions auxquelles elle veut prendre part et qui seront préparées lors des entraînements. A l'automne, la saison commence avec le cross-country et dure jusqu'en mars. Le cross, c'est une course nature, avec des trous, des bosses, des troncs d'arbres à enjamber, des rivières à traverser. Il faut chausser des baskets avec des pointes en fer pour s'adapter au terrain. Pour une cadette, comme Candice, les parcours vont de 4 à 5,5 km pour le championnat de France. Le plus souvent il s'agit de boucles à effectuer une à trois fois. Les distances sont assez courtes, ce sont des épreuves de résistance couplées de sprints. La grande difficulté est la forte intensité qu'il faut parvenir à garder malgré un terrain non roulant. La plupart du temps les départs se font au sprint sur une centaine de mètres avant un virage serré. Le placement dans les premières secondes est donc primordial pour éviter d'être ralenti dans les épingles.

En 2023, sur sa 1ère saison des Cross, Candice a terminé Championne Drôme Ardèche à Ucel, puis Vice-Championne Vallée du Rhône à Bourg en Bresse, 7° au championnat Auvergne-Rhône-Alpes à Simandres. Enfin, elle se classe 43° sur 300 au championnat de France à Carhaix en Bretagne. Pour 2024, elle vise le top 30 aux

France.

La saison du cross terminée, elle participe à d'autres courses hors stade, se teste sur d'autres distances. Elle termine 11° au championnat de France des 10 km à Houilles mais aussi au championnat de France de course en montagne (Super Dévoluy). Elle remporte les 8 km de Guilherand-Granges, La Coucourde et Grignan. Elle essaye le 5 km sur route et là encore se hisse au 13° rang du championnat de France à St Omer. Candice voit du pays aussi, mais toujours accompagnée de ses parents pour son équilibre et son bien-être.

Ses résultats aux cross lui ont permis de participer à un stage organisé par la ligue d'athlétisme AURA pour préparer la nouvelle saison.

Candice n'a pas de plan carrière en tête, elle court simplement pour se faire plaisir et aime cumuler les bons résultats. Avec la marge de progression possible compte tenu de son jeune âge, elle pourrait se retrouver qualifiée dans les prochaines années pour des championnats de niveau européen. Pour l'instant elle ne s'autorise pas à y penser. Candice prend les résultats sportifs comme ils viennent. Elle a du potentiel certes, mais elle est aussi une lycéenne comme les autres. Elle conjugue le plaisir du sport et de la compétition avec l'emploi du temps d'une lycéenne qui a le bac en ligne de mire.



COMMÉMORATION DU 79^e ANNIVERSAIRE de la reddition des Troupes Allemandes le 31 août 1944.

Vendredi 1^{er} septembre 2023 à 17h30

Devant la stèle commémorative, au parking du Planas,
au droit du rond-point du Maquis de l'Ardèche.



INTERVENTION D'ALAIN BERNARD MAIRE DE SAINT-LAGER-BRESSAC :

Le 31 Août 1944, une importante colonne de soldats allemands en repli depuis le sud fait escale sur nos communes, au Planas.

Ils sont fatigués et affamés, ils veulent se reposer et trouver de la nourriture dans les caves, poulaillers et maisons alentours.

Les résistants des FFI sont intervenus après plusieurs échanges de coups de canon et rafales de mitrailleuse. L'ennemi s'est rendu. Pour eux la guerre se terminait. Tous sont fait prisonniers (plus de 300 hommes). Ici, au Planas, comme partout en France, on sortait de l'ombre dans laquelle nous avait plongé le régime de Vichy. On sortait de longues années d'occupation, d'humiliation, de tyrannie, d'abandon causés par les fossoyeurs de la République : Pétain, suivi de tant de collabos.

Le courage, la volonté, l'abnégation de tous les résistants, des maquisards, de tous ceux qui ont pris des risques pour lutter contre l'occupant ont permis de sortir de ce cauchemar.

Nous devons exprimer notre reconnaissance à toutes ces personnes, certains ont perdu la vie dans leur engagement.

Nous devons expliquer tout cela aux jeunes générations pour leur faire prendre conscience des réalités.

L'histoire doit être maintenue dans les programmes scolaires de l'école élémentaire jusqu'au plus haut niveau d'études.

La Paix est très fragile. Dans l'Histoire rien n'est irréversible, pas même les pires horreurs, l'actualité est là pour nous le rappeler.

Certains idiots inutiles se permettent des jeux de mots honteux en rapport avec le drame de la déportation. Il y a 35 ans presque jour pour jour ce fut un tollé général. Voilà quelques semaines ce fut expliqué par certains, accompagné de circonstances atténuantes par d'autres. Bref, on s'écarte dangereusement de l'esprit de la France des lumières et de l'idéal de progrès attendu par le monde du travail.

Pour s'éloigner de la guerre, il faut s'en prendre à ses causes profondes, à la misère humaine qui nourrit les peurs et les haines, il faut penser une meilleure répartition des richesses et une vraie considération des femmes et des hommes.

Si nous vivons libres aujourd'hui, c'est bien grâce à tous nos ancêtres courageux qui nous ont précédés.

Aujourd'hui nous leur rendons hommage, nous

perpétuons leur héritage, nous poursuivons l'œuvre de mémoire pour ne jamais oublier.

Vive La République, Vive Le Planas et toutes les communes des alentours.

Puis Alain THEOULE, fils et neveu de résistants, fit la lecture de témoignages et récits d'anciens combattants.

Suite aux invitations faites par Alain BERNARD, Maire de St-Lager-Bressac, étaient présents : le député de la circonscription de Privas, le président de la CCARC, les maires des communes avoisinantes, M. François SANCHIS 97 ans ancien combattant de la FFI, M. Gérard BERNARD 93 ans ancien Chasseur d'Afrique et 14 porte-drapeaux des différentes associations d'anciens combattants de l'Ardèche.



HOMMAGE

au professeur Dominique BERNARD

Voilà désormais que des enseignants sont assassinés, simplement pour ce qu'ils sont. Ce jeune homme, le 16 octobre dernier, aveuglé par un fanatisme religieux insensé cherchait un professeur d'histoire. Mais le hasard l'a fait croiser Dominique Bernard, professeur de lettres qui, voulant protéger ses élèves, l'a payé de sa vie.



DOMINIQUE BERNARD

Trois ans, presque jour pour jour après la décapitation de Samuel Paty. C'est bien l'école de la République qui est visée car elle est l'élément structurant essentiel de notre société. Elle est le lieu de la transmission des valeurs qui la constituent et de la culture de notre pays. Elle est le creuset où se construisent nos futurs citoyens. Les fanatiques islamistes ne s'y trompent pas, l'école est un danger pour eux car elle apprend à penser, à éveiller l'esprit critique. Elle prône à l'instar de la loi de 1905 sur la laïcité la « liberté de conscience ». Elle revendique la nécessité pour vivre ensemble de ne privilégier en son sein aucune croyance, de même qu'elle donne toute leur place aux non croyants. C'est insupportable à leurs yeux.

L'école est un sanctuaire du savoir qui transmet et donne les clés de compréhension du monde aux jeunes générations, et ainsi les moyens de combattre les préjugés, de s'extraire du prêt-à-penser de sa cellule familiale, de son milieu social ou des discours politiques. Autant d'aspects insupportables pour l'extrémisme religieux.

Audrey Jougla,
professeure de philosophie

Ne nous résignons pas à la répétition d'une telle monstruosité.

55

Reprise des propos de Mickaëlle PATY, intervenue au Sénat le 17 octobre dernier :

« Prôner la tolérance et invoquer toujours plus de bienveillance (sous-entendant ainsi que le professeur pourrait être malveillant par nature) n'a pourtant ouvert la voie qu'à des dérives incontrôlables et finalement au renforcement des extrêmes. Si la référence n'est plus la loi mais le fait de ne pas offenser certains musulmans qui mettent leur créateur au-dessus de tout, de la justice comme de la fraternité, cela n'entraînera que censure et immanquablement, une application différenciée des règles en fonction de l'appartenance religieuse, octroyant finalement plus de droits à certains, véritable ferment de discorde et de séparatisme. »

« Pour cela, il faut que l'institution endosse les rôles qui lui incombent c'est-à-dire sa capacité à prendre sous sa responsabilité les sujets les plus sensibles. (...) Pourquoi les enseignants prendraient-ils le risque de défendre les valeurs républicaines s'ils ne sont pas assurés d'être protégés et ainsi rassurés. Il faut restaurer une République au comportement ferme



SAMUEL PATY

sur ses principes, exemplaire et responsable. Alors, on pourra parler d'autorité légitime et ainsi obtenir l'adhésion par respect et non par soumission en infantilisant ou en manipulant le sentiment de peur. »

« Combien de temps vous faudra-t-il pour comprendre que la culture de l'alibi soit religieux soit ethnique, est utilisée pour commettre les pires exactions ? Finalement à vouloir éviter discrimination et stigmatisation, cette attitude amalgame et réduit au silence ceux qui pensent, comme mon frère, que « la vie de l'Homme est le droit le plus sacré ». »

Les cueilleurs de fleurs !

Ils sont arrivés, un joli matin du mois de mai pour cueillir des fleurs !
Des fleurs de marronniers plus exactement, et dans la cour de notre l'école !!!



Qui étaient-ils ? Pour quel organisme ? Dans quel but ?

Ces trois personnes, dont M. GARNIER Francis, professeur en retraite (qui avait notamment effectué un remplacement de M. GLEIZAL à St Lager Bressac dans les années 97/98 !!!) travaillent pour l'association Viva Plantes et cueillent régulièrement des fleurs dans la nature pour différents organismes et pour des objectifs très variés !

Nos fleurs de marronniers sont parties Chez l'Oréal pour la fabrication de la crème Anti Rides ! **Qui l'eut cru ???**

Viva Plantes est une S.I.C.A. (Société d'Intérêts Collectifs Agricoles) spécialisée dans la commercialisation de plantes médicinales et aromatiques biologiques.

Installée à Vals-les-Bains en Ardèche depuis le 1er mai 2017, elle est actuellement présidée par Marc MIRABEL.

La S.I.C.A. Viva Plantes a été fondée le 26 avril 1986, à Lachamp-Raphaël, par les adhérents de l'ancienne association Viva-Fleurs.

Ces nouveaux locaux valsois ouvrent des perspectives de croissance. Ils permettent une meilleure gestion des stocks, l'installation de nouvelles unités de congélation, de rationaliser la transformation et de mieux répondre aux besoins des clients : qualité, quantité, normes, etc.

En 2019, Viva-Plantes regroupe plus de quatre-vingts familles de producteurs-cueilleurs qui ont opté pour une agriculture biologique agréée ECOCERT. Après réception des marchandises à l'entrepôt, les plantes reçoivent les transformations nécessaires afin de les rendre sèches, fraîches, congelées ou en poudre.

Viva Plantes apporte à ses collaborateurs un prix rémunérateur, stable et contractualisé dans le temps.

L'activité s'étale tout au long de l'année. Ainsi, plus de 100 tonnes de plantes, baies, petits-fruits, racines sont traitées dans la coopérative au fil des saisons. La coopérative emploie six personnes.

En plus de fournir le secteur pharmaceutique, Viva Plantes a aussi développé une large gamme de sachets et produits aromatiques. Ils sont à destination des particuliers mais aussi des professionnels des métiers de bouche. On y retrouve par exemple des classiques comme le thym et l'origan rouge mais aussi des spécimens plus originaux comme les cèpes séchés ou encore la farine et le Pili de châtaignes.

De nombreuses plantes culinaires sont à l'honneur chez Viva Plantes (hysope, laurier, mélanges aromatiques, origan, romarin, sauge, thym, etc.).

Où trouver les produits Viva Plantes ?

Pour se procurer la gamme de produits pour les particuliers et pour les professionnels des métiers de bouche de Viva Plantes, il suffit de se rendre dans les points de vente ou à la coopérative directement.

Parmi les points de vente, nous pouvons citer par exemple le village des producteurs (situé à quelques pas de Gamm Vert Aubenas), Biocoop les Gatobio à Aubenas, etc.

Contact:

S.I.C.A. Viva Plantes

Le Meyssonnet

07600 Vals-les-Bains – Ardèche

S.I.C.A. VIVA-PLANTES

Plantes Médicinales et Aromatiques

en Agriculture Biologique

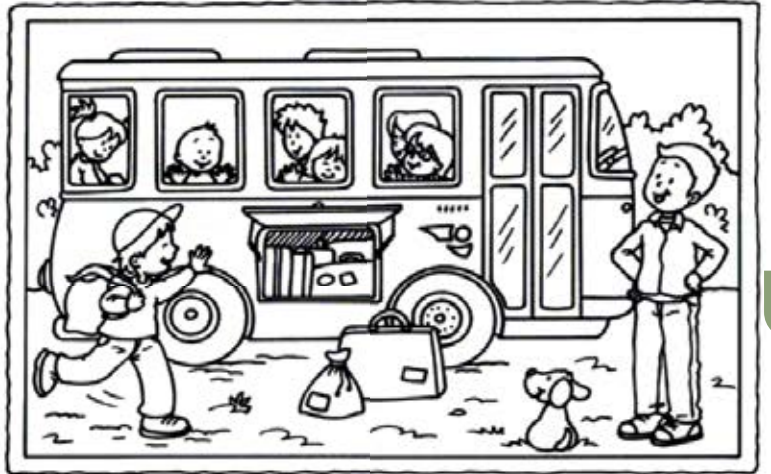
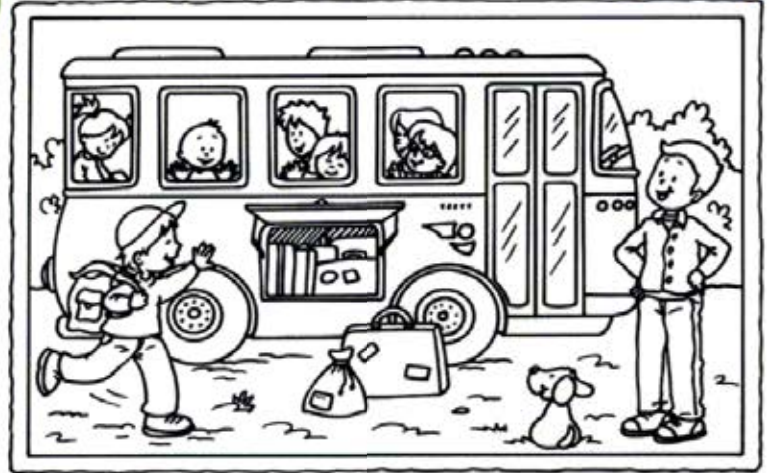


À toi de jouer !

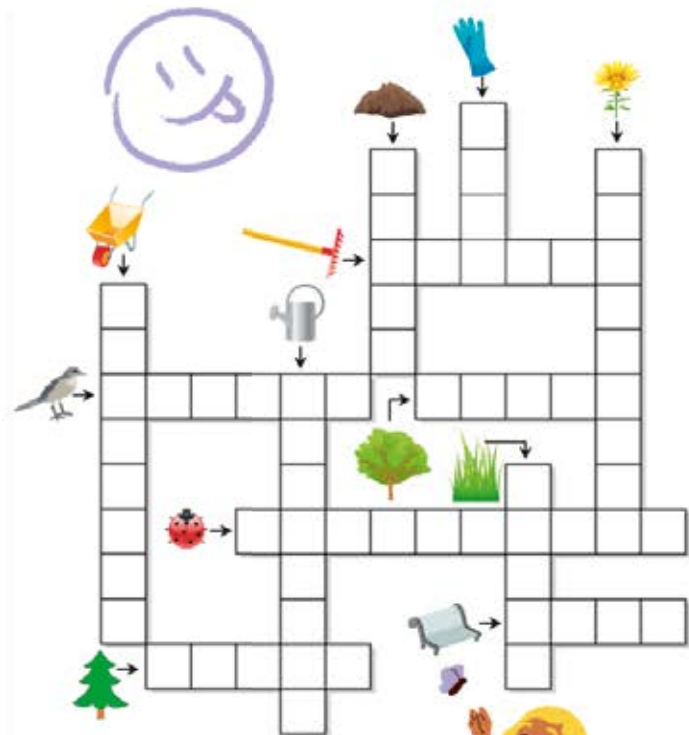
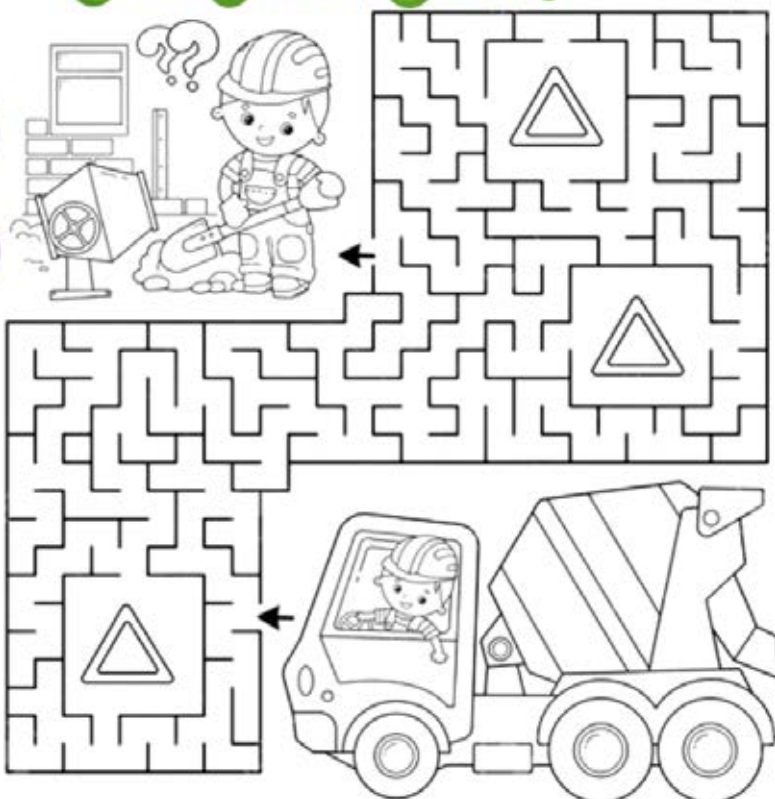
Trouve les 7 différences



Entoure les légumes représentés par les images



B	I	C	A	R	O	T	T	E	D
F	O	H	M	O	G	W	N	B	V
C	A	O	D	I	A	C	O	S	E
E	A	U	B	E	R	G	I	N	E
N	O	I	R	C	T	L	G	R	A
C	H	A	M	P	I	G	N	O	N
E	J	L	O	C	C	A	O	F	M
N	A	L	I	D	H	C	N	C	N
P	O	I	R	E	A	U	E	U	V
O	N	R	A	B	U	N	C	M	O
L	I	M	P	O	T	I	R	O	N





Mes petites fantaisies couture

Chausignand Catherine
 06.74.03.94.90
 catchauss07@gmail.com

Ibrahim DURMAN
 Menuiserie



 06 28 79 55 04

 70 Impasse de la gare
 07210 St Lager Bressac

 Vente, installation
 menuiserie alu, pvc, bois.
 Volets roulants, battants...
 SAV remplacement serrures,
 moteurs volets roulants



Nicolas Vernet Multiservices

Petits travaux, réparations,
 bricolage à domicile

06 88 88 79 38

vernetnicolas@hotmail.com
 07210 Saint Lager Bressac

SASU CORTIAL CHRISTOPHE

Maçonnerie | Charpente | Couverture
 Travaux divers

06 17 68 01 85



christophe.cortial@outlook.fr
 Quartier Chamonte - 07210 St Lager Bressac



Berthiaud
 Transports

AI

ARTES IMMOBILIER
 une passion, un savoir, un service

www.artesimmo.fr

Votre agent commercial de proximité : Drôme / Ardèche

Christine Faure

06.98.67.32.72

Le Chalet Paysan
vous accueille

- les vendredis
16h à 19h
- les samedis
9h30 à 12h30

Rond-point
de Brune

VENTE DIRECTE
POINT DE VENTE COLLECTIF



PIZZ' ARDECHE

06 01 20 65 37

Tous les jeudis : En bas du Village de St Lager Bressac
Tous les dimanches : Au rond-point de La Neuve, parking co-voiturage



**Fruits, légumes
et produits locaux
de saison**

Du Pré au Verger

Nelly Verger
06 89 38 20 24
contact@dupreauverger.com

Commande
Livraison

Stand saisonnier au parking de la Neuve,
aire de covoiturage du Planas, de Juin à Septembre.

Produits frais de producteurs de la Drôme et de l'Ardèche

 www.dupreauverger.fr



*Boulangerie
De Croissant*

Pain fabriqué à l'ancienne

-  Pain au levain
-  Farine biologique semi-complète
-  Pétrissage manuel
-  Teneur réduite en sel

· Pains spéciaux
· Viennoiseries & pâtisseries
· Boissons chaudes & fraîches
· Pizzas & Hamburgers
sur commande

Du mardi au samedi
de 8h00 à 12h30

Saint-Lager-Bressac
Place de l'Eglise

Commandes par mail : bou.lager@hotmail.fr



Pizzas, salades et gratins de ravioles
à emporter

**PIZZA
JEZZA**

06 64 69 38 36

795 route des Guingandes - Brune - 07210 Saint Lager Bressac




ISA TAXI

A votre service...
Toutes distances

Route de la plaine
07210 Saint-Lager

Tél. : 04 75 64 17 10
Mobile : 06 63 48 17 10





« Regards » Œuvre sculptée de Pascal Fiorentino – Don de l'artiste en 2012